

Chapitre 2

Des réformes structurelles pour stimuler la croissance à long terme

La Turquie a le potentiel pour parvenir à une croissance solide et durable et créer des emplois, mais des réformes s'imposent dans différents domaines – marché du travail, éducation et marchés de produits – pour que ce potentiel puisse se concrétiser. Le rattrapage industriel des régions d'Anatolie a largement tiré la croissance de ces dernières années, même si la région de Marmara, à l'ouest, a elle aussi été très dynamique. Parallèlement, la diversification des exportations vers le Moyen-Orient et l'Afrique a soutenu l'expansion. Accompagnant ce processus, la participation au marché du travail est repartie à la hausse, mais environ un tiers des nouveaux emplois peu qualifiés ont été créés dans l'économie informelle et dans les entreprises exposées à la concurrence des économies émergentes moins avancées. Le soutien à une croissance vigoureuse sur plus longue période nécessite donc de faire avancer un certain nombre de réformes structurelles propices à des gains de productivité dans chaque secteur et assurant une affectation des ressources là où leur productivité est optimale. Tout d'abord, la réglementation du marché du travail, rigide, doit évoluer de façon à encourager la création d'emplois dans l'économie formelle. Ensuite, il faut aller plus loin encore dans les réformes de l'éducation, de l'enseignement préscolaire à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle, pour dynamiser la croissance et favoriser les créations d'emplois dans le secteur formel. Enfin, la mise en œuvre de réformes des marchés de produits, notamment dans les industries de réseau, devrait permettre de libérer des gains de productivité dans ces secteurs et insuffler une dynamique au reste de l'économie. Différents scénarios de croissance à l'horizon 2030 montrent comment les avancées sur ces différents fronts peuvent être vecteurs de gains de productivité et amener à une amélioration durable du niveau de vie.

La vigueur de la croissance de la Turquie dans les années 2000, qui s'établissait en moyenne à plus de 5 % par an entre 2001 et 2011, reposait sur deux phénomènes : le développement de l'emploi, lequel s'est généralisé et a été particulièrement soutenu dans les nouvelles régions émergentes d'Anatolie intérieure, et l'accroissement de la productivité, principalement dans les régions développées de l'Ouest. Les résultats économiques à long terme de la Turquie seront largement fonction des choix politiques qui seront faits pour appuyer ces évolutions :

- *Développement général de l'emploi* : alors que l'emploi qualifié a progressé dans l'ensemble du pays, les régions du « tigre anatolien » ont créé de nombreux emplois nouveaux en faveur des peu qualifiés, en dehors de l'agriculture traditionnelle. Pour autant, il ne faut pas prendre pour acquis les progrès constants réalisés dans l'utilisation de la main-d'œuvre et le retournement à la hausse des chiffres de l'emploi qui s'en est suivi, et ce pour deux raisons : i) les activités récemment développées sont vulnérables à la concurrence des pays à bas coûts et sont très sensibles aux variations de la compétitivité extérieure de la Turquie ; ii) la réglementation du travail de la Turquie étant rigide et coûteuse, la création d'emplois peu qualifiés intervient souvent dans certaines entreprises au statut incertain, c'est-à-dire dans des activités informelles ou semi-formelles. À terme, tout l'enjeu sera donc de préserver le rythme des créations d'emplois en protégeant la compétitivité des prix turcs et en continuant de transférer les ressources vers des activités plus formelles et à plus forte productivité. Cet enjeu nécessite des réformes structurelles majeures.
- *Gains de productivité* : les gains d'efficience dans les activités du secteur agricole actuel et hors agriculture et le transfert de ressources vers le secteur manufacturier et les services, plus productifs, ont sous-tendu les gains de productivité réalisés dans toute l'économie durant les dix dernières années. Les régions développées de l'Ouest, où se concentrent essentiellement les activités de moyenne à haute technologie et à forte productivité, ont été en première ligne de cette évolution. La pérennisation de ces gains de productivité passe par de nouvelles améliorations du capital humain, un environnement réglementaire plus propice à l'activité des entreprises et des infrastructures matérielles optimisées.

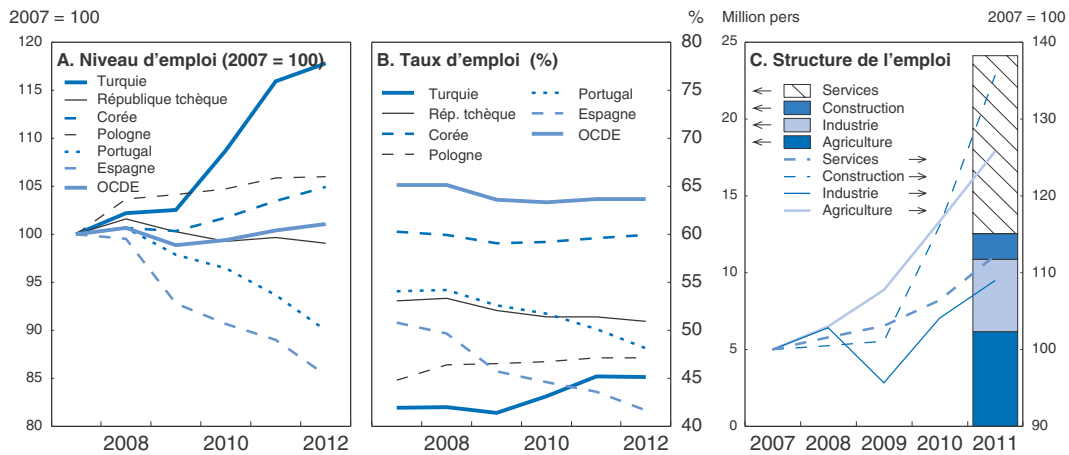
Le présent chapitre passe en revue les dernières tendances et l'action des pouvoirs publics dans ces deux domaines et présente des projections de croissance à partir d'autres hypothèses sur les réformes qui auront une incidence sur l'emploi et la productivité.

Plus d'emplois et de meilleure qualité

Développement des possibilités d'emploi

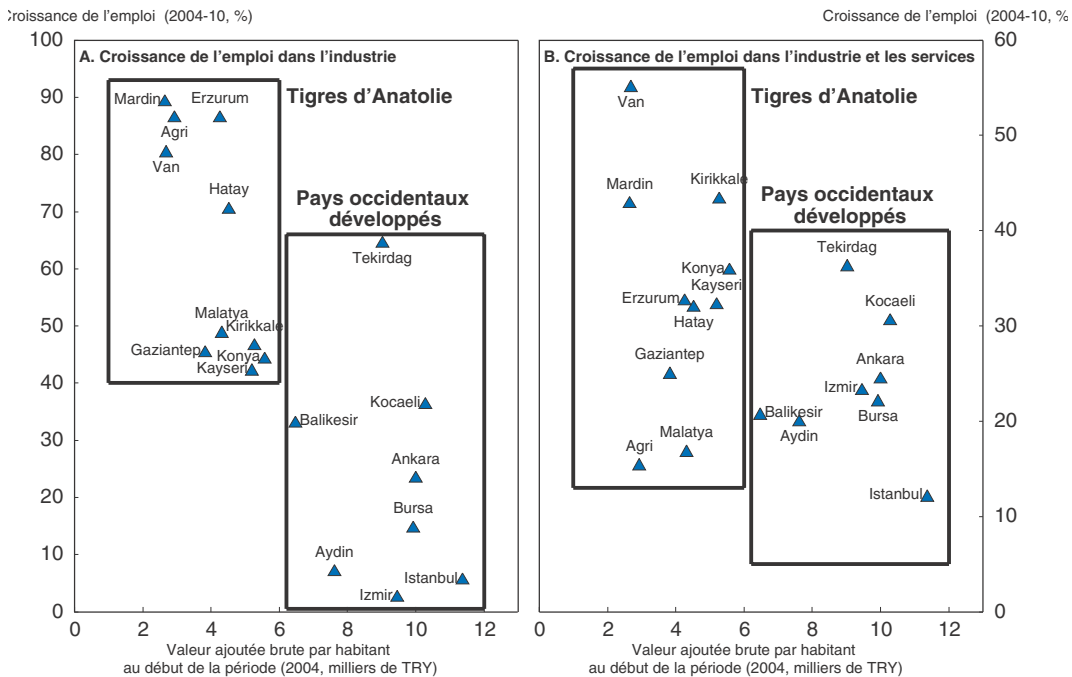
L'économie turque a créé de nombreux emplois nouveaux hors agriculture durant la dernière décennie (graphique 2.1). L'apparition de nouvelles entreprises de première génération dans les régions anciennement non industrialisées et à faible revenu de l'Anatolie intérieure¹ (graphique 2.2) en est pour partie l'explication. Les entreprises

Graphique 2.1. Des résultats solides en termes d'emploi



Source : OCDE, Bases de données des Perspectives économiques et des Principaux indicateurs économiques de l'OCDE. StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932659502>

Graphique 2.2. Une forte création d'emplois dans les régions émergentes



Note : Développement de l'emploi dans certaines régions de niveau NUTS 2. Les régions NUTS 2 sont dénommées en fonction de la province la plus grande (NUTS 3) située sur leur territoire. Istanbul, Ankara et Izmir sont des régions à la fois NUTS 2 et NUTS 3.

Source : Office statistique de Turquie.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932659521>

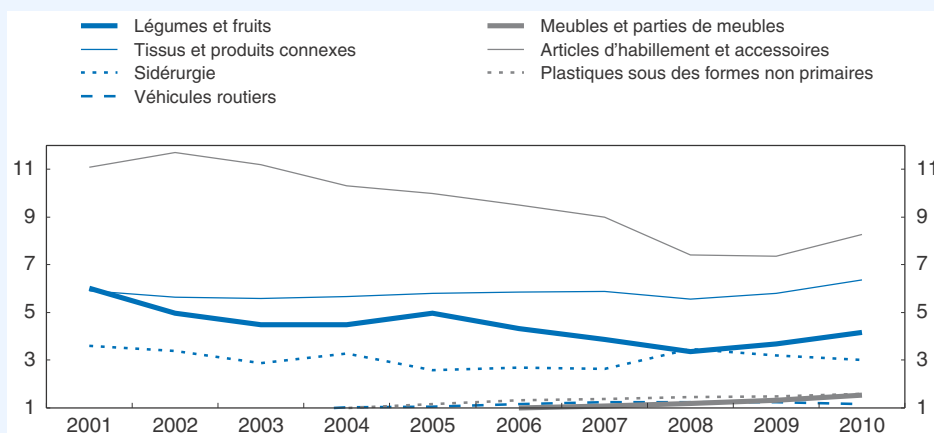
moyennes, de 50 à 250 salariés, ont été le moteur de cette évolution. Entre 2002 et 2010, elles ont augmenté leurs effectifs d'environ 5 % par an en moyenne, soit plus que les petites et les grandes entreprises. La création d'emplois a été particulièrement vigoureuse dans le centre et le sud-est de l'Anatolie. L'emploi et les exportations des entreprises moyennes y ont progressé respectivement de 8 % et 15 % par an². Sur les 1 000 premières entreprises de Turquie, 350 environ sont situées en dehors des centres industriels traditionnels³.

Ces entreprises tendent à se spécialiser dans les produits manufacturés destinés à l'exportation. Si les régions de l'Ouest sont plus intégrées verticalement avec les économies de l'UE, les nouvelles régions commercent davantage avec les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA). En 2009, 51 % des exportations depuis les régions développées dont le PIB par habitant est supérieur à 75 % de la moyenne nationale, toutes situées dans la partie occidentale du pays, sont allées vers l'UE et 22 % vers la région MENA. En revanche, 26 % seulement des exportations des autres régions ont été acheminées vers l'UE, tandis que 49 % allaient vers les pays MENA. L'Irak est désormais le deuxième marché d'exportation de la Turquie, derrière l'Allemagne. Les nouvelles régions sont spécialisées dans des activités moins sophistiquées et à relativement faible technologie comme le textile, l'alimentaire, les produits en plastique et la métallurgie. Toutefois, elles occupent une place de plus en plus grande sur les marchés d'exportation à plus forte croissance. Compte tenu de l'atonie du commerce mondial, cette diversification a conféré plus de capacité d'adaptation aux exportations et à l'emploi de la Turquie (encadré 2.1).

Encadré 2.1. Les nouvelles régions de croissance et la spécialisation commerciale de la Turquie

L'analyse des indicateurs d'avantage comparatif révélé (ACR) suggère qu'en comparaison d'autres économies émergentes à forte croissance, la transition commerciale de la Turquie vers les exportations de moyenne à haute technologie a été plutôt lente ces vingt dernières années – en dépit d'un développement remarquable de ces exportations à partir des régions de l'Ouest. Les fruits et légumes et certains autres produits primaires issus de l'agriculture, mais aussi le textile, l'habillement et les produits de l'acier, constituent toujours les exportations de base de l'ACR. Plus récemment, l'automobile, l'ameublement et les produits en plastique sont venus s'ajouter aux secteurs de spécialité (graphique 2.3).

Graphique 2.3. Avantages comparatifs révélés de la Turquie, 2001-10



Note : Les avantages comparatifs révélés se mesurent par l'indicateur Balassa $RCA_{ij} = (X_{ij}/X_{it}) / (X_{nj}/X_{nt})$, où X_{ij} = exportations par le pays i (n = total OCDE) du produit j (t = total des produits). À titre d'exemple, un résultat de 6 sur les produits d'habillement signifie que la part de ces produits dans les exportations de la Turquie est six fois supérieure à leur pourcentage dans les exportations mondiales.

Source : Calculs de l'OCDE à partir de données OCDE, Base de données Statistiques du commerce international par produit.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932659540>

Encadré 2.1. **Les nouvelles régions de croissance et la spécialisation commerciale de la Turquie** (suite)

Des analyses plus poussées montrent que la structure des exportations turques est restée proche de celle des pays à bas revenu. Reprenant la méthodologie proposée par Hausman *et al.* (2007), Atiyas et Bakis (2011) calculent un indicateur rendant compte du niveau statistiquement prévisible du PIB par habitant suggéré par la structure des exportations de chaque pays. D'après cet indicateur, la spécialisation des exportations turques était la même, en 2005 et 2009, que celle des pays à faible PIB par habitant, et moins sophistiquée que celle des pays à PIB par habitant comparable à celui de la Turquie. Reprenant la méthode de Hausman et Hidalgo (2010), Atiyas et Bakis calculent également un autre indicateur du nombre moyen de pays concurrents auxquels chaque pays est confronté dans ses diverses activités d'exportation. Cet indicateur permet de mesurer dans quelle mesure un pays a acquis un avantage comparatif incontestable ; en d'autres termes, plus ses produits sont différenciés, moins il ne rencontre de concurrence. Selon cet indicateur, la Turquie fait face à 34 concurrents en moyenne sur l'ensemble de ses activités d'exportation, contre 24 pour la Corée et 26 pour Israël.

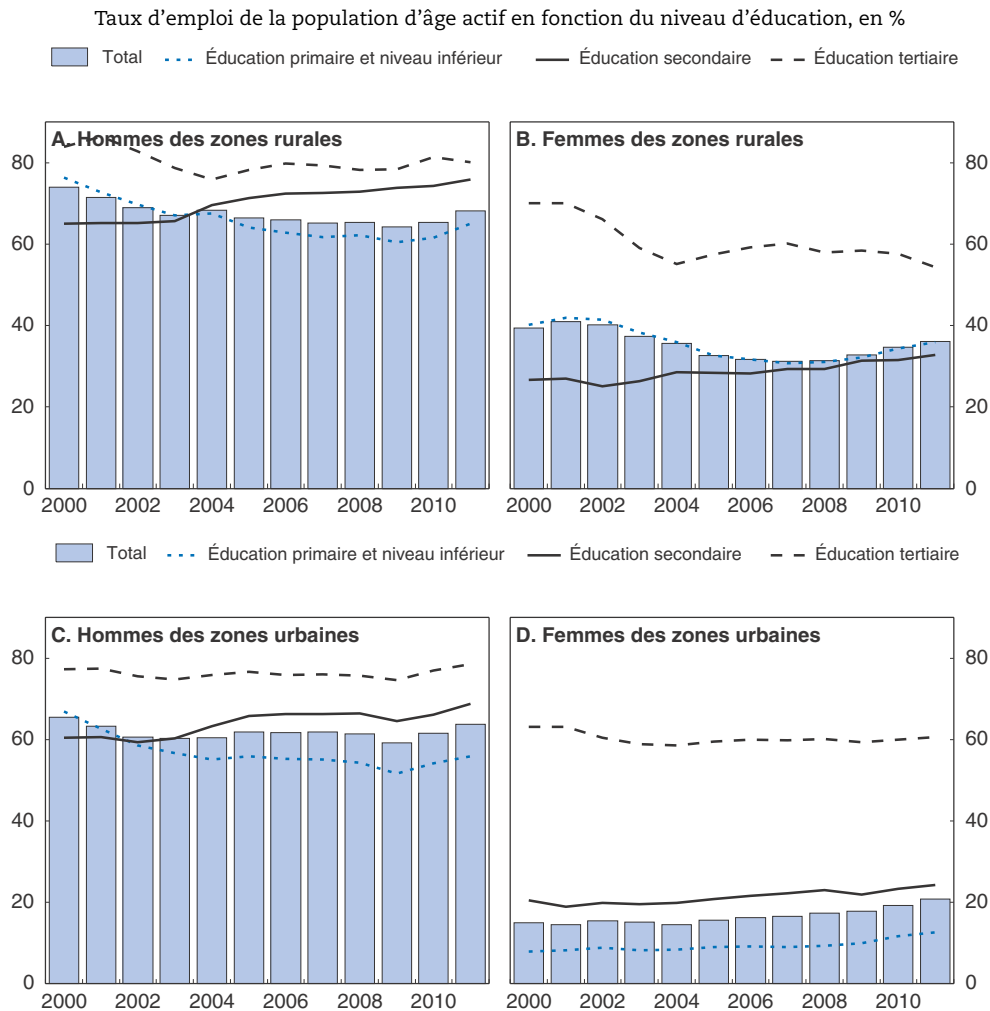
Cette faiblesse de la spécialisation commerciale est imputable en partie au fait que les exportations à faible contenu technologique ont augmenté rapidement en mobilisant dans le système de production des catégories de populations difficiles à employer ailleurs. Ces populations seraient sinon demeurées au chômage ou en inactivité en zones urbaines, ou auraient été chômeurs déguisés dans l'agriculture. Cette capacité de mobilisation de travailleurs peu qualifiés a également freiné l'évolution vers la spécialisation des échanges et contribue à fragiliser les exportations turques face à la concurrence à bas coûts.

Les régions d'Anatolie ont aussi profité du développement des entreprises de construction turques à l'étranger, qui ont gagné d'importantes parts de marché dans toute la région. Les exportations de services de construction ont augmenté en direction de marchés en pleine croissance comme la Russie, le Kazakhstan, le Turkménistan, l'Arabie saoudite et l'Irak. En conséquence, la Turquie se classe immédiatement derrière la Chine par le nombre de sociétés de construction dans le pays par rapport au reste du monde (Engineering News Record, 2011). Les chantiers de construction à l'étranger aident la Turquie à réduire son déficit commercial. En 2011, les exportations d'équipement et de matériel de construction représentaient 20 % des exportations totales turques.


La création d'emplois hors agriculture en faveur des travailleurs peu qualifiés a été déterminante dans le rôle des « tigres d'Anatolie » dans la croissance de la Turquie. En 2011, les travailleurs possédant tout au plus un niveau d'éducation primaire représentaient 66 % de la population d'âge actif de la Turquie et 55 % de l'emploi total⁴. Les sorties de travailleurs du secteur de l'agriculture ont fait reculer encore le taux d'emploi historiquement très faible de ces actifs pendant la première moitié des années 2000. À compter de 2007 toutefois et malgré les turbulences de l'économie mondiale, le taux d'emploi hors agriculture s'est redressé du fait de la nouvelle vague d'industrialisation, mais il a aussi progressé dans le secteur agricole (graphique 2.4).

En conséquence, l'« espérance de vie active » (autrement dit, le nombre d'années de participation au marché du travail) de la population turque est en progression. Après avoir été au plus bas en 2006 – à 24 ans environ, soit l'un des chiffres les plus faibles de l'OCDE – l'espérance de vie active est passée à 26.5 ans en 2011⁵. Ce chiffre rend compte d'une plus

Graphique 2.4. L'emploi des travailleurs peu qualifiés et les taux d'emploi agrégés se sont améliorés récemment



Source : Institut de statistique turc.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932659559>

forte activité dans tous les groupes d'âge, y compris dans ceux dont le taux d'activité est traditionnellement très bas. Entre 2006 et 2011, le taux de participation au marché du travail des 20-24 ans est passé de 49,5 % à 54 %, celui des 50-60 ans de 38 % à 42 %.

Même ainsi, les taux d'activité des personnes très peu qualifiées⁶, des femmes et des travailleurs âgés (54-65 ans) sont demeurés en 2011, avec respectivement 26 %, 29 % et 33 %, à des niveaux particulièrement faibles. En zones rurales, ces travailleurs sont souvent comptabilisés dans la « main-d'œuvre familiale non rémunérée » (et employés dans les exploitations agricoles à des tâches à faible productivité). La plupart deviennent officiellement inactifs lorsqu'ils migrent vers les villes. La faible demande pour cette main-d'œuvre très peu qualifiée et la faiblesse des rémunérations ont toujours dissuadé ces catégories de rechercher un travail. Une plus forte demande de main-d'œuvre en zones urbaines aurait pour effet d'accroître leur participation au marché du travail.

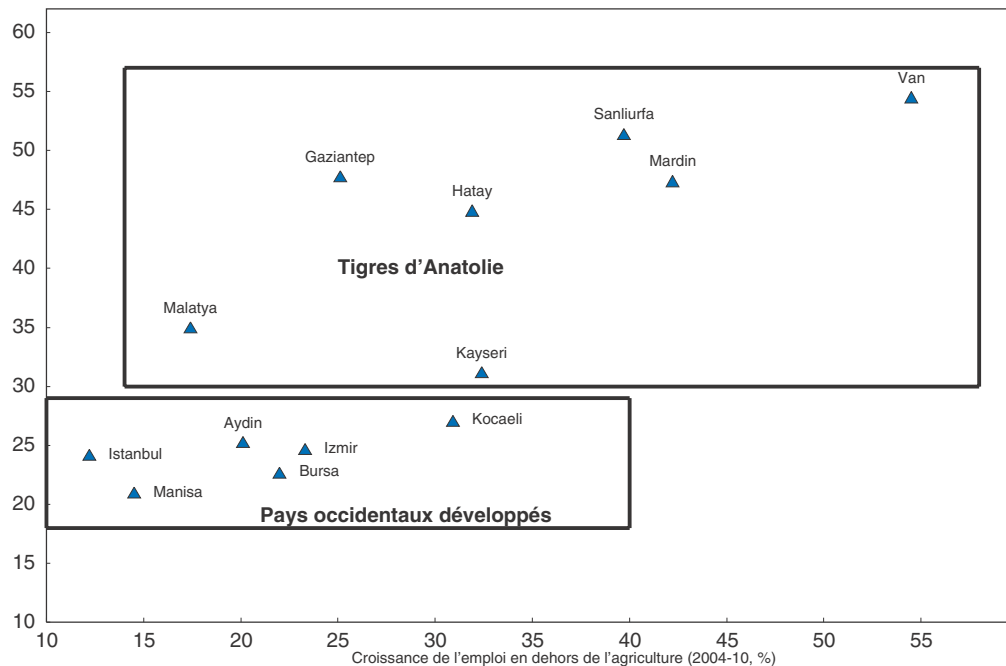
Transfert de l'emploi vers le secteur formel : des réformes indispensables du marché du travail

Des emplois peu qualifiés ont été créés surtout en dehors du secteur formel, dans des activités informelles ou semi-formelles⁷. En 2011, 87 % des travailleurs possédant moins qu'un niveau d'éducation primaire travaillaient dans l'économie informelle, de même que 52 % des travailleurs n'ayant pas été au-delà de l'enseignement primaire. Leur emploi a progressé plus rapidement dans les régions faisant abondamment appel à l'emploi informel (graphique 2.5 et carte 2.1). Dans certaines régions ayant connu une progression de l'emploi particulièrement vigoureuse dans les années 2000, à l'image des régions de Kocaeli, Kayseri et Van classées NUTS 2 (selon la Nomenclature des unités territoriales statistiques), l'emploi informel dans le secteur non agricole a, en fait, gagné en importance entre 2004 et 2010, malgré les efforts des pouvoirs publics pour le réduire. Le lien entre emploi informel et emploi peu qualifié résulte de la rigidité et du coût de la réglementation du travail dans le secteur formel. La vigueur de ce lien a été confirmée par l'expérience récente de la Turquie : certaines incitations à l'emploi, limitées et temporaires, qui ont sensiblement réduit les coûts de l'emploi de certaines catégories de travailleurs dans le secteur formel ont donné de bons résultats en stimulant l'emploi formel pour les groupes qui en ont bénéficié. Des incitations du même type introduites en 2012 dans les régions moins développées (encadré 1.2) pourraient avoir une incidence similaire à l'avenir.

Graphique 2.5. La création d'emplois dans les régions émergentes s'est appuyée sur le travail informel

Importance de l'emploi informel et développement de l'emploi dans les régions NUTS 2

Part de l'emploi informel en dehors de l'agriculture (2010, %)



Source : Institut de statistique turc.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932659578>

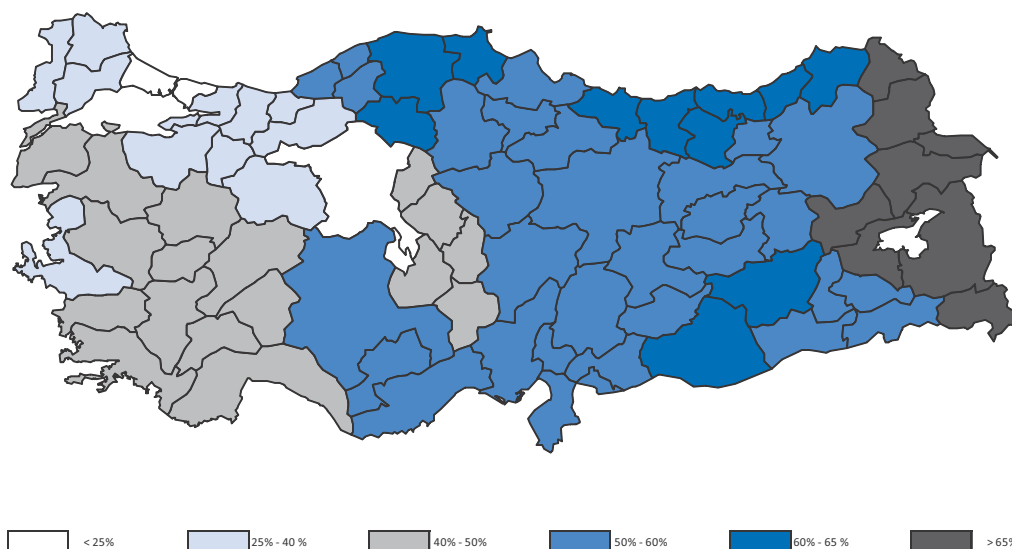
Coûts du travail

Le salaire minimum officiel en Turquie, en pourcentage du salaire médian, s'est établi à 67 % environ en 2010 et compte parmi les plus élevés de l'OCDE⁸. Le coin fiscal sur le travail, qui rend compte principalement des cotisations de sécurité sociale, est également resté pendant longtemps l'un des plus élevés. Il a reculé à 35 % environ en 2010, après une diminution des cotisations sociales et l'introduction progressive, en 2008, d'un abattement fiscal sur le revenu des personnes physiques, mais demeure tout de même au-dessus de la moyenne de l'OCDE.

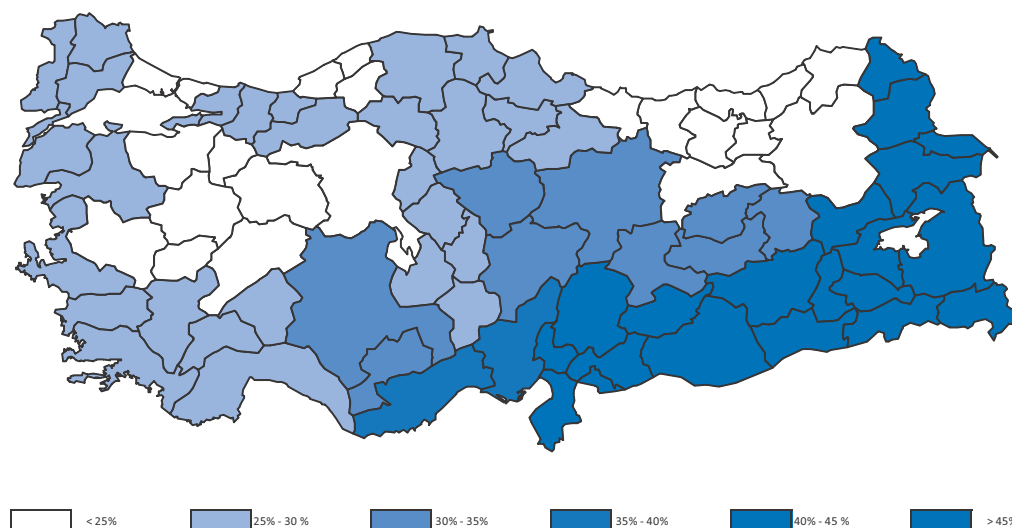
Carte 2.1. Emploi formel dans les 26 régions NUTS 2 de la Turquie

En pourcentage de l'emploi total, 2011¹

A- Part de l'emploi informel dans l'emploi total



B- Part de l'emploi informel dans l'emploi hors agriculture



1. Part des travailleurs, y compris les travailleurs indépendants, non enregistrés auprès de l'Institut de sécurité sociale.

Source : Institut de statistique turc.

En principe, le salaire minimum progresse parallèlement à l'inflation. Le coût plancher du travail, déterminé par le salaire minimum et les cotisations de sécurité sociale dans le secteur formel, est plus élevé encore dans les entreprises relevant de la négociation collective⁹. Ce plancher a pour effet de réduire la demande de travailleurs peu qualifiés dans le secteur formel¹⁰. Toutefois, de nombreuses entreprises contournent l'obstacle du coût en recrutant de la main-d'œuvre en dehors de la légalité, en particulier dans les régions moins développées. L'enquête sur la population active indique qu'il est probable que 40 % à 50 % des travailleurs du centre et du centre-est de l'Anatolie gagnent moins que le salaire minimum. Si l'on tient compte d'un coin fiscal d'environ 35 %, il s'ensuit que bien plus de la moitié des travailleurs de ces régions sont employés à un coût inférieur au coût minimum officiel du travail. Baskaya et Hulagu (2011) et Baskaya *et al.* (2012) confirment que l'emploi informel est la principale variable d'ajustement des salaires réels à la conjoncture économique en Turquie. Parallèlement, il semble que dans les régions de l'Ouest, où le coût de la vie en valeur nominale est élevé, le salaire minimum soit également contraignant dans le secteur informel (s'agissant du revenu net perçu par les travailleurs) tandis que les employeurs y font des économies sur les coûts non salariaux du travail, même s'ils rémunèrent leurs travailleurs au salaire minimum net.

Rigidité des contrats de travail permanent

La Turquie est l'un des pays de l'OCDE où les règles de protection des travailleurs permanents sont parmi les plus rigides en raison d'un régime d'indemnités de licenciement très coûteux. Comme pour le salaire minimum, il s'ensuit que l'emploi informel prolifère dans les secteurs et les régions insuffisamment compétitives pour faire face à ces contraintes et où les demandes d'emploi excédentaires permettent aux employeurs de contourner la législation. Par ailleurs, ces rigidités occasionnent des distorsions dans le secteur formel : les indemnités de licenciement étant calculées sur l'ancienneté et versées uniquement aux travailleurs perdant involontairement leur emploi, les travailleurs en contrat permanent sont très réticents à changer de travail, ce qui empêche la rotation des effectifs d'activités peu productives vers d'autres, plus productives. De leur côté, les entreprises réduisent au minimum leurs obligations d'indemnisation par des moyens surprenants, notamment en résiliant des contrats « permanents » avant que la durée d'emploi atteigne un an (durée nécessaire pour justifier du versement d'indemnités de licenciement), puis en réembauchant les mêmes personnes. Il s'ensuit qu'un tiers de tous les contrats « permanents » ont été signés il y a moins d'un an¹¹. D'autres entreprises demandent à leurs nouveaux salariés de signer une lettre de démission non datée pour faciliter les ajustements futurs d'effectifs (Gursel et Imamoglu, 2012).

Enfin, les entreprises en difficultés financières peuvent se trouver dans l'incapacité de satisfaire à leurs obligations en matière de licenciement. Il n'est pas rare qu'en cas de faillite, les droits à indemnisation des travailleurs soient purement et simplement perdus. D'après le ministère du Développement, seules 10 % environ des résiliations de contrat de travail font l'objet d'indemnités de licenciement dans l'ensemble de l'économie. Gursel et Imamoglu (2012) ont estimé que pas plus de la moitié des sommes dues sont effectivement versées. Aussi ces rigidités du secteur formel procurent-elles peu d'avantages aux travailleurs.

Restrictions au travail temporaire

Les contrats de travail à durée déterminée et l'intérim sont possibles, mais uniquement dans des conditions très particulières. La Turquie est le pays de l'OCDE où la réglementation du travail temporaire est la plus restrictive. De surcroît, si un certain nombre de pays ont récemment facilité l'accès aux contrats de ce type, la Turquie n'a pas modifié sa législation. Une nouvelle loi autorisant les agences de travail temporaire et les contrats temporaires avait été adoptée au parlement en 2009, mais face au tollé des syndicats le président y a mis son veto. Les contrats à durée déterminée jouent donc un rôle très mineur sur le marché du travail turc.

Ce contexte a fait émerger un secteur « semi-formel » : des entreprises du secteur formel déclarent et emploient légalement un socle de main-d'œuvre, mais font appel en plus à des travailleurs informels pour gérer les fluctuations de leur activité économique. Il semble que l'emploi semi-formel soit très répandu dans des secteurs manufacturiers volatils (comme le textile et l'habillement) et dans les services tels que le transport, l'hôtellerie et la restauration. Selon le ministère du Travail, les contraintes appliquées au recrutement de travailleurs temporaires oblige de nombreuses sociétés du secteur formel à recourir aux heures supplémentaires plutôt qu'à créer de nouveaux emplois¹².

Un nouveau projet de loi, visant à autoriser le travail temporaire et les agences de travail temporaire, a été soumis pour discussion aux partenaires sociaux en novembre 2011. Il se propose de libéraliser le recours aux contrats à durée déterminée dans certains cas précis : lorsque la demande du marché servi par une entreprise est spécialement volatile et pour une activité en dehors du cœur de métier de l'entreprise. Le nombre de travailleurs temporaires dans une entreprise ne doit pas excéder 20 % de l'effectif total et la durée totale du recrutement temporaire ne doit pas excéder 12 mois (trois fois quatre mois). Les employeurs sont tenus de verser aux travailleurs temporaires les mêmes salaires et avantages qu'à leur personnel permanent. Ce projet de loi constitue une initiative majeure, qui semble toutefois plus restrictive que dans d'autres pays de l'OCDE, des restrictions qui pourraient empêcher le transfert de l'essentiel des travailleurs temporaires vers le secteur formel. Le projet pourrait également introduire une certaine dualité dans les institutions du marché du travail, comme cela a été le cas dans un certain nombre d'autres pays de l'OCDE, mais il présente des avantages non négligeables pour la Turquie car, s'il aboutit, il pourra amener davantage de personnes vers l'économie formelle.

Travail des femmes

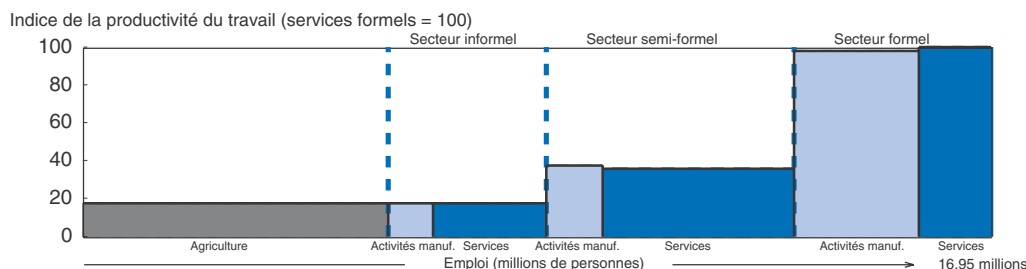
Comparativement aux hommes, les femmes turques sont plus nombreuses à préférer travailler à temps partiel ou selon d'autres modalités de travail flexibles. L'incompatibilité de ces modalités avec la réglementation actuelle du travail est une incitation supplémentaire à l'emploi informel. Sa prédominance chez les femmes s'est révélée particulièrement visible lors de crise récente et de la période qui a suivi : sur 1.6 million d'emplois nets créés en faveur des femmes entre la fin 2008 et la fin 2011, 1 million se situaient dans l'économie informelle. Cette prédominance de l'informel dans leur emploi assombrit leurs perspectives de revenus et de conditions de travail, même pour celles qui ont une diplôme universitaire (Banque mondiale, 2009 ; Aran et al., 2009).

L'emploi informel maintient la productivité et le revenu des travailleurs concernés à un niveau bas. Les entreprises qui y ont recours ont rarement accès à un management

professionnel, aux marchés financiers et à des partenaires étrangers. Leur développement technologique et commercial s'en trouve sévèrement restreint. Bon nombre de ces faiblesses structurelles sont profondément enracinées, n'ont rien à voir avec le statut juridique de l'entreprise et ne sauraient être corrigées par la transition vers l'économie formelle¹³. Or, comme la réglementation actuelle ne facilite pas le transfert de l'emploi vers des sociétés plus grandes, plus efficaces et gérées par des personnels plus professionnels, le « piège de l'économie informelle » devient pénalisant pour l'ensemble du système.


Le transfert d'une plus large part de l'emploi vers l'économie formelle devrait permettre d'importants gains de productivité (graphique 2.6). Il existe un lien entre les formes prédominantes d'organisation d'entreprise d'une part, et la productivité agrégée et la compétitivité d'une économie d'autre part. Des gains peuvent être réalisés en réduisant les contraintes qui empêchent les entreprises d'aller vers une échelle et des modalités d'organisation plus efficaces (Braguisky *et al.*, 2011 ; Garicano *et al.*, 2012). Les avantages inhérents au transfert des facteurs de production vers l'économie formelle sont donc potentiellement importants pour la Turquie.

Graphique 2.6. **Productivité du travail et degré de transition vers l'économie formelle de certains secteurs**



Note : Les données de Turkstat pour 2010 ont été utilisées pour calculer le pourcentage de travailleurs informels dans les différentes catégories d'entreprises. Sur cette base, on distingue trois secteurs : i) le « secteur informel » (où les entreprises emploient une majorité de travailleurs informels – 65 % en moyenne), ii) le « secteur semi-formel » (où les entreprises emploient une part importante de travailleurs informels – 20 % en moyenne) et iii) le « secteur formel » (où les entreprises n'emploient qu'une minorité de travailleurs informels – environ 5 % en moyenne). Le niveau de productivité de la main-d'œuvre dans chaque secteur a été estimé sous la forme d'une moyenne pondérée de la productivité du travail dans les différentes catégories. Certains secteurs posant des problèmes particulièrement graves pour ce qui est de la mesure de la productivité, notamment le secteur public, et un petit nombre de grandes entreprises du secteur des services n'ont pas été pris en compte.

Source : Estimations de l'OCDE à partir de données de Turkstat.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932659597>

La transition vers l'économie formelle serait très bénéfique pour les travailleurs turcs et améliorerait leur protection sociale vis-à-vis du chômage et de la perte de revenu, de l'exploitation et de l'insécurité au travail. Pour que ces bénéfices se concrétisent, il faudrait renforcer les avantages du travail formel. Or, salariés et employeurs s'entendent souvent pour contourner les cotisations sociales afin, pour les salariés, d'accroître leur rémunération nette et pour les employeurs, de réduire leurs coûts de main-d'œuvre. Les incitations financières pour ces derniers sont évidentes. S'agissant des salariés, la faiblesse de la couverture de l'assurance sociale (en particulier lorsqu'ils bénéficient déjà d'une couverture maladie via la carte verte, en tant que parents d'autres travailleurs, ou via l'assurance-maladie universelle qui sera en place après 2012) peut les inciter à se soustraire à leurs obligations de cotisation. Ainsi, le fait que seulement 17,5 % des

travailleurs du secteur formels qui ont perdu leur emploi en 2009-10 aient été indemnisés risque de nuire au respect de la réglementation¹⁴.

Les besoins de réforme pour encourager la transition vers l'économie formelle sont désormais parfaitement établis. Des changements profonds s'imposent sur le marché du travail (OCDE, 2008 et 2010, Banque mondiale, 2010c). L'assouplissement du contrat de travail des travailleurs permanents, la baisse du coût d'indemnisation des licenciements, la reconnaissance juridique du travail temporaire et de l'intérim et la diminution du salaire minimum – avec une différenciation suivant les régions pour tenir compte du coût de la vie, ainsi que pour les jeunes travailleurs – sont autant de mesures qui s'imposent. Le gouvernement travaille en fait à un train de mesures sur l'emploi reprenant bon nombre de ces éléments, dans le cadre d'une nouvelle Stratégie nationale pour l'emploi en cours de discussion avec les partenaires sociaux.

Encadré 2.2. **Recommandations concernant les priorités de la réforme du marché du travail et de la transition vers l'économie formelle**

- Un nouveau contrat de travail, offrant plus de flexibilité, devrait être négocié avec les partenaires sociaux, comme il a été envisagé dans les discussions en cours sur une Stratégie nationale pour l'emploi. Il devrait être introduit pour toutes les nouvelles embauches sur des contrats permanents.
- Le régime d'indemnisation des licenciements devrait être revu conformément aux meilleures pratiques internationales, afin de rendre plus flexibles les contrats de travail permanents. Il conviendrait d'autoriser le travail temporaire et l'intérim sans restrictions sectorielles.
- Les salaires minimums officiels devraient être maintenus sous contrôle. Il conviendrait de recourir plus largement à la négociation collective au niveau des entreprises pour ajuster les salaires aux gains de productivité. Les salaires minimums officiels pourraient être différenciés suivant les régions et pour les jeunes travailleurs, afin de mieux rendre compte des disparités importantes des coûts de la vie et des niveaux de productivité.
- Des allègements de cotisations sociales (du même type que les mesures temporaires prises en faveur de l'emploi pendant la crise) pourraient aider à améliorer les perspectives d'emploi des groupes vulnérables tels que les jeunes, les femmes et les travailleurs des régions moins avancées.
- Il conviendrait d'élargir la couverture et les conditions d'accès au régime d'assurance-chômage officiel. Il s'agit d'une étape essentielle vers une « flexicurité » adaptée au contexte turc.

Stimuler les gains de productivité

Les gains de productivité passent à la fois par des gains d'efficacité dans les activités existantes (« gains intrasectoriels ») et par le transfert de ressources vers des activités à plus forte productivité (« gains intersectorielles »). Des études antérieures ont établi que le transfert de ressources de l'agriculture vers l'industrie et les services a été la principale source de gains de productivité en Turquie jusqu'au début des années 2000 (Alam *et al.*, 2008). Une actualisation de cette analyse aux fins de la présente *Étude économique* indique que depuis lors, ce sont les gains « intrasectoriels » réalisés dans l'industrie et les services (y compris en transférant des ressources d'activités à faible technologie vers des activités à haute technologie) qui ont été la principale source d'accroissement de la productivité¹⁵.

Il semble que le développement des activités de haute technologie se soit accéléré dans les années 2000. Ces activités se sont développées particulièrement vite dans les centres urbains de l'ouest et précisément dans la région de Marmara autour d'Istanbul (OCDE, 2008), qui génère 45 % du PIB de la Turquie (chiffre de 2008). Istanbul à elle seule réalise 28 % du PIB national (2008) et emploie 23 % de la main-d'œuvre non agricole (2011).

Les régions de l'Ouest bénéficient d'une main-d'œuvre plus qualifiée : à Istanbul, par exemple, 45 % de la population active possède au minimum un diplôme de l'enseignement secondaire, contre 35 % pour le reste du pays. Une classe moyenne nombreuse et nantie prospère dans la région en tirant la consommation et en diffusant de nouveaux modes de vie et de travail. La plus forte proportion de diplômés universitaires parmi les femmes en âge de travailler (12 % contre 8 % dans le reste du pays) permet d'expliquer l'augmentation du nombre de ménages à double revenu et la hausse du taux d'activité.

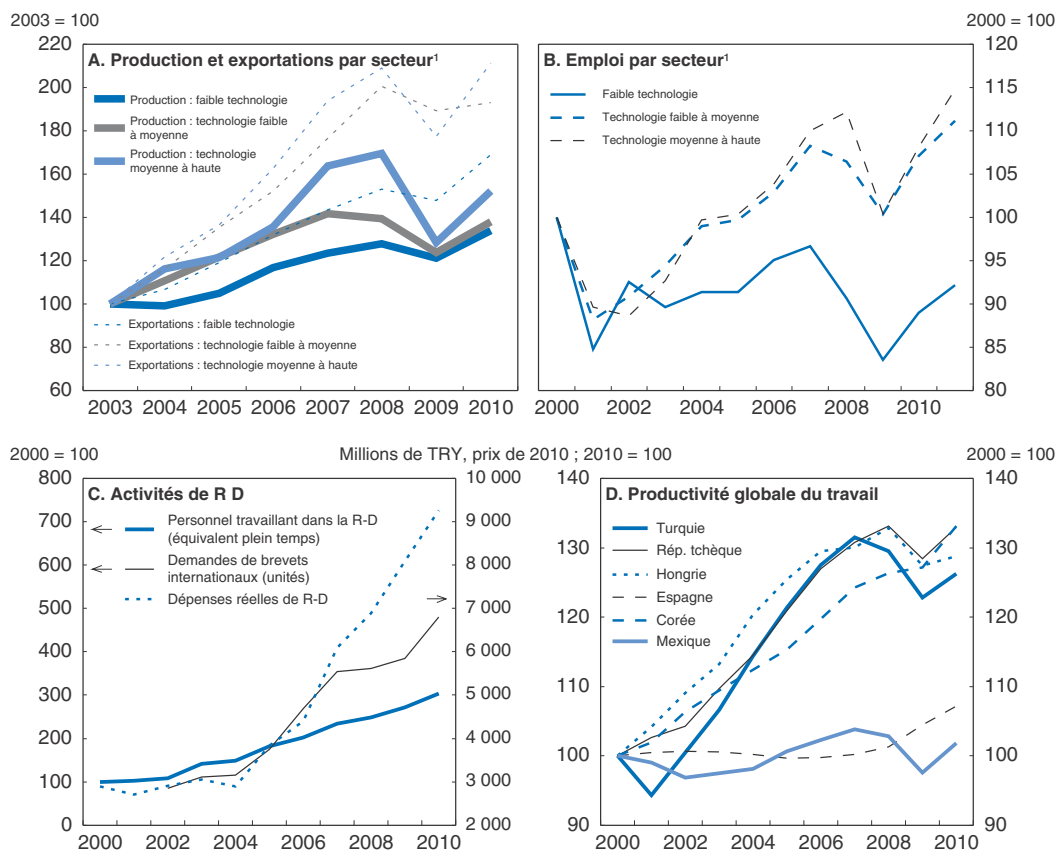
Le pourcentage des secteurs de moyenne à haute technologie dans le total des produits manufacturés exportés de Turquie est passé de 30 % en 2002 à plus de 60 % en 2008, et leur quote-part dans la production totale est passée de 23 % à environ 30 %. Les sociétés de moyenne à haute technologie investissent de plus en plus dans la recherche-développement (graphique 2.5). Des estimations calculées d'après Yalçın (2012) indiquent que la productivité moyenne du travail y est d'environ deux fois supérieure à celle des secteurs de faible technologie. Le développement de ces activités est donc un déterminant majeur de l'accroissement de la productivité agrégée de la Turquie (graphique 2.7).

Quoique moins bien recensée dans les statistiques officielles, l'émergence de services à haute productivité est un autre moteur de mutations structurelles qui favorisent les gains de productivité. Le nombre croissant de ménages à revenu moyen et d'entreprises sophistiquées stimule la demande de services de pointe. L'immobilier résidentiel et non résidentiel de qualité, l'organisation de réseaux de distribution de détail, l'extension des services d'éducation privés et les services aux entreprises dans la finance, les logiciels informatiques et la logistique, figurent parmi les secteurs qui se développent le plus rapidement dans les régions de l'Ouest. La région d'Istanbul est devenue à la fois un consommateur et un exportateur majeurs de ces services vers l'Eurasie et la région MENA.

Ces mutations structurelles ont été accélérées par les flux d'IDE entrants. Un record a été atteint en 2006, lorsque ces investissements ont totalisé 20.2 milliards USD principalement concentrés dans la région d'Istanbul et dans les secteurs des services financiers et des transports et communications. Avant les années 2000, la région de Marmara était déjà le principal pôle d'attraction de l'IDE vers la Turquie puisqu'entre 1980 et 2000, elle captait 80 % environ du total de l'IDE entrant. L'investissement direct en Turquie est reparti à la hausse après la crise mondiale (encadré 2.3).


Le développement d'activités à forte productivité repose sur une offre de capital humain suffisante et un environnement réglementaire et matériel de qualité. Les secteurs de moyenne à haute technologie en Turquie sont en concurrence avec des pays de l'OCDE plus avancés et mieux dotés que la Turquie dans ces domaines. Aussi la poursuite des mutations structurelles exige-t-elle de nouvelles initiatives pour consolider le socle de capital humain, aligner les réglementations essentielles sur les meilleures normes internationales et améliorer les infrastructures matérielles.

Graphique 2.7. Les secteurs de moyenne à forte technologie se sont fortement développés et ont favorisé les gains de productivité



1. Les secteurs de faible technologie sont les suivants : fabrication de produits à base de tabac, textile, confection, produits du cuir, produits du bois, papeterie, ameublement et autres. Les secteurs de faible à moyenne technologie sont l'imprimerie et la reproduction d'enregistrements, la cokéfaction et le raffinage, les produits en caoutchouc et en plastique, les produits minéraux non métalliques, la métallurgie et la fabrication d'éléments en métal hors machines et équipements. Les secteurs de moyenne à haute technologie sont la fabrication de produits chimiques, de machines et d'équipements, d'équipements électriques, la construction de véhicules automobiles et d'autres matériels de transport.

Source : Calculs de l'OCDE d'après des données de l'Office de statistique de Turquie ; Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE ; sous-secrétariat au Trésor.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932659616>

Encadré 2.3. Récente accélération des flux d'IDE entrants dans la région d'Istanbul

Selon la Chambre de commerce d'Istanbul, l'investissement direct étranger dans Istanbul a fait un bond de 110 % en 2011. Le nombre déclaré d'entreprises d'investissement direct nouvellement établies est passé de 3 000 en 2010 à 4 700 en 2011*. Les principaux secteurs d'investissement sont la banque, l'assurance, le transport, l'électronique et la chimie de pointe. Les principaux pays d'origine des investisseurs sont l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Iran. La multitude des nouveaux entrants sur le marché de la banque et de la finance se révèle conforme à l'ambition affichée des autorités de faire d'Istanbul un pôle financier.

Encadré 2.3. Récente accélération des flux d'IDE entrants dans la région d'Istanbul (suite)

Les grandes entreprises mondialisées ont elles aussi développé leurs activités à Istanbul dans une optique régionale plus large. Elles visent en effet à servir à la fois le marché turc, mais aussi les marchés d'Eurasie et d'Afrique. Ainsi, le bureau Moyen-Orient et Afrique de Microsoft à Istanbul gère les opérations du fabricant de logiciels dans 79 pays. Depuis Istanbul, Intel gère ses opérations dans 64 pays et Coca Cola dans près de 90 pays. La transformation d'Istanbul en une plate-forme de sociétés multinationales a été un aspect important du développement des services en Turquie.

* Site Internet Octagonanews, 27.02.2012.

Renforcer l'éducation et le capital humain

La modernisation de l'éducation est un facteur primordial pour consolider une croissance de longue durée, ainsi que le soulignait en 2006 l'*Étude économique de l'OCDE sur la Turquie*, dans son chapitre sur l'éducation. Le capital humain de la Turquie est encore typiquement celui d'un pays en développement. En 2009, 69 % de la population adulte avait un niveau de formation inférieur au second cycle de l'enseignement secondaire (80 % chez les 55-64 ans et 60 % chez les 25-34 ans), contre une moyenne de 27 % dans l'OCDE. Au total, 13 % seulement de la population adulte était diplômée de l'enseignement supérieur (10 % chez les 55-64 ans et 18 % chez les 25-34 ans), contre 30 % en moyenne dans l'OCDE. L'espérance de vie scolaire était de 13.7 ans pour les garçons et de 12.9 ans pour les filles en 2009, par rapport à des moyennes respectives de 17 et 18 ans dans l'OCDE. De surcroît, la proportion d'élèves et d'étudiants dans les filières d'ingénieurs et les filières scientifiques et techniques dans l'enseignement supérieur comme dans l'enseignement secondaire professionnel est plus faible qu'ailleurs.

Depuis la fin des années 90, le développement de l'action des pouvoirs publics a permis d'allonger la durée de la scolarité obligatoire et de relever les taux de scolarisation. L'enseignement primaire obligatoire a été prolongé de cinq à huit ans et les taux de scolarisation dans l'enseignement obligatoire sont passés de 85 % en 1997 à 99 % en 2011 – soit un niveau proche de l'objectif de 100 % à atteindre au début des années 2010. La scolarisation dans l'enseignement préscolaire a également progressé et l'idée de le rendre gratuit est testée pour les enfants de 5 ans dans des provinces pilotes. L'extension de l'enseignement préscolaire est primordiale car celui-ci permet d'atténuer l'influence du milieu socio-économique sur le niveau d'éducation. Quant au taux de scolarisation net dans l'enseignement secondaire, il est passé de 38 % en 1997 à 67 % en 2010. Ces initiatives des pouvoirs publics ont facilité la participation des hommes comme des femmes au marché du travail dans toutes les régions et dans toutes les catégories socio-économiques.

Conséquence de ressources limitées¹⁶, mais aussi de la complexité de l'organisation pédagogique et scolaire dans un pays très hétérogène sur le plan socio-économique, culturel et régional, la qualité moyenne du système éducatif demeure plutôt insuffisante à ce jour. Les scores de la Turquie aux tests PISA réalisés par l'OCDE sur les compétences scolaires d'élèves de 15 ans se sont améliorés avec le temps, mais demeurent faibles. D'énormes disparités subsistent entre les régions et les catégories socio-économiques¹⁷. Dans le même temps, une poignée d'institutions éducatives très performantes parviennent à doter un petit nombre d'étudiants de compétences très solides, à la hauteur des normes internationales. La difficulté pour la Turquie d'aujourd'hui est d'allier l'extension de la scolarisation à la convergence vers la qualité.

La qualité médiocre de l'enseignement professionnel est une faiblesse notable à ce jour. Près de 84 % des élèves de l'enseignement primaire passent dans l'enseignement secondaire, mais les taux de décrochage sont élevés, notamment dans l'enseignement professionnel. Seulement la moitié environ des 15-19 ans demeurent dans le système scolaire¹⁸. L'explication avancée est que le second cycle de l'enseignement secondaire en tant que tel ne transmet pas les compétences recherchées par le marché du travail (Initiative pour la réforme de l'éducation, 2009). Même si certaines filières professionnelles ont plus de succès qu'avant, notamment les établissements professionnels du tourisme et des soins de santé et les lycées techniques implantés dans les pôles industriels, il reste encore beaucoup à faire. La Turquie a pris de nouvelles initiatives dans ce domaine. En 2009, une nouvelle stratégie pour l'enseignement technique et professionnel a été adoptée, en coopération avec le Programme de renforcement de l'enseignement et de la formation professionnels en Turquie de l'UE. En 2010, une stratégie et un plan d'action pour « le renforcement de la relation entre l'emploi et la formation » ont été adoptés pour améliorer la capacité de l'enseignement technique et professionnel de faire face aux besoins du marché du travail. Par ailleurs, il a été noté que la connaissance de l'anglais reste trop limitée et devrait être améliorée compte tenu des besoins d'une économie mondialisée (Koru et Åkesson, 2011).

Une plus forte dose de décentralisation et de concurrence dans la prestation des services d'éducation pourrait concourir à renforcer le système, comme l'atteste le succès des universités créées par des fondations privées. Les établissements privés (autorisés par le ministère de l'Éducation et placés sous sa tutelle) se multiplient depuis les années 2000 dans l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Actuellement, 10 % des étudiants des universités et 3 % des élèves des autres niveaux d'enseignement fréquentent un établissement privé, les pouvoirs publics comptant bien voir passer ce chiffre à 5 % en 2015 (Forbes, 2012). Bien que cette tendance soit une source appréciable d'innovation pédagogique et de concurrence au profit de la qualité, il est important qu'elle n'accroisse pas les inégalités socio-économiques du système éducatif. Des bourses et des mesures autres pour atténuer la ségrégation socio-économique pourraient être utiles à cet égard.

L'action des autorités turques dans le domaine de l'éducation se développe désormais selon deux axes qui peuvent potentiellement être antagonistes au niveau de la répartition des ressources et des priorités stratégiques :

- Comme le souligne le Plan stratégique 2010-2014 du ministère de l'Éducation (gouvernement turc, 2009), rehausser et rééquilibrer le niveau de qualité du système éducatif est la priorité des années 2010, après celle donnée aux objectifs quantitatifs durant la décennie précédente. Le ministère envisage notamment d'avoir plus massivement recours aux technologies de l'information pour soutenir la pratique pédagogique en classe¹⁹. L'expérience des pays de l'OCDE laisse à penser que des gains d'efficacité sont réalisables, notamment en améliorant l'autonomie et la responsabilité des écoles et des universités. En dépit de certaines mesures de décentralisation régionale au sein du ministère de l'Éducation, l'autonomie des institutions éducatives reste très réduite, à tous les niveaux. Les universités publiques demeurent sous le strict contrôle de l'État, à la différence des universités privées, qui ont su piloter des innovations dans la pédagogie et les programmes d'enseignement.
- Parallèlement, une nouvelle loi adoptée en avril 2012 par le Parlement prolonge la durée de la scolarité obligatoire. En instituant une durée minimum de 12 années, le législateur a fait de la scolarité obligatoire en Turquie l'une des plus longues de l'OCDE. La loi prévoit de la diviser en trois cycles de quatre années. À la fin des quatre premières années, à l'âge

de 10 ans, l'accès sera ouvert à l'enseignement professionnel religieux. Pour les autres filières professionnelles, l'orientation commencera à 15 ans (dixième niveau). Les autorités reconnaissent que le passage à une scolarité obligatoire de 12 années va soulever diverses questions d'ordre pratique et budgétaire.

L'importance de l'éducation et la formation tout au long de la vie

Les politiques éducatives ne pourront renforcer que progressivement la dotation en capital humain de la Turquie car les populations ayant dépassé l'âge de l'éducation surpassent largement en nombre celles qui entrent dans la vie active. Les personnes ayant besoin de formation continue sont nombreuses, même parmi les jeunes : chez les 25-34 ans, par exemple, 39 % des hommes et 58 % des femmes n'ont qu'un niveau d'enseignement primaire, voire moins. La mise à niveau de leurs compétences est primordiale étant donné qu'ils resteront en activité jusqu'en 2040-2050.

À cet égard, les futures sorties d'actifs du secteur de l'agriculture sont un aspect particulier, mais néanmoins majeur. L'agriculture compte encore pour 25 % de l'emploi total et cette population active possède peu de qualifications formelles : 88 % des agriculteurs n'ont fréquenté que l'école primaire et 15 % sont analphabètes. Étant donné que nombre d'entre eux pourraient, d'ici quelques années, quitter les zones rurales pour aller chercher du travail en ville, la mise à niveau de leurs compétences pour améliorer leur aptitude à l'emploi en zones urbaines est l'un des enjeux de l'éducation et la formation tout au long de la vie.

De nouvelles actions ont été engagées dans ce domaine. L'agence pour l'emploi (Iskur) propose désormais des formations techniques aux chômeurs déclarés. Un nouveau programme baptisé « Centres de formation spécialisée » (UNEM, Uzmanlasmis Meslek Edindirme Merkezleri) dispense des cours plus spécialisés à partir de programmes élaborés en coopération avec les employeurs. Toutefois, ce sont généralement les plus qualifiés qui assistent à ces formations : les travailleurs possédant tout au plus un niveau d'éducation primaire représentaient 26 % des participants aux formations Iskur et 47 % du public des formations UNEM en 2010. Par ailleurs et conformément aux recommandations formulées dans les précédentes éditions des *Études économiques de l'OCDE*, le gouvernement turc a décidé de participer à la Stratégie de l'OCDE sur les compétences et à son Programme international d'évaluation des compétences des adultes (PIAAC). Celui-ci permettra d'évaluer, pour la première fois, le profil de qualifications actuel de la population d'âge actif afin de définir les priorités de la mise à niveau des compétences.

L'éducation et la formation tout au long de la vie est primordiale pour les performances futures en termes de productivité, d'emploi et de croissance. Le stock de capital humain actuel ne permet pas de satisfaire aux besoins de qualifications croissants du marché du travail : selon une enquête de 2009, 16 % des entreprises d'investissement direct et 38 % des PME sont confrontées à un déficit de compétences pour développer leur activité. La mise à niveau des compétences dans les régions nouvellement développées devrait notamment permettre à des secteurs de relativement faible technologie d'accéder à un savoir-faire professionnel, d'améliorer leur qualité et leur productivité et partant, leur compétitivité.

Encadré 2.4. **Recommandations concernant la politique éducative**

L'une des premières priorités des pouvoirs publics devrait être d'améliorer la qualité de l'éducation à tous les niveaux, y compris la mise à niveau des compétences et l'éducation et la formation tout au long de la vie. Cet objectif impose de redéployer les moyens budgétaires. Dans ce contexte, les priorités sont les suivantes :

- proposer des programmes efficaces d'éducation et de formation tout au long de la vie afin de relever les compétences sur le marché du travail des adultes qui ont des lacunes scolaires ;
- poursuivre le déploiement de l'enseignement préscolaire pour atténuer l'impact du milieu socio-économique sur le niveau d'éducation ;
- résorber les différences notables de qualité entre écoles et universités en leur donnant plus d'autonomie, en contrepartie d'une grande responsabilité à l'égard de leurs résultats, et en passant au financement par étudiant avec des ajustements pour tenir compte des situations socio-économiques difficiles ;
- s'agissant de l'enseignement professionnel, mettre l'accent sur les compétences génériques. Les établissements à vocation professionnelle devraient coopérer avec les entreprises pour élaborer et dispenser leurs programmes d'enseignement ;
- améliorer l'enseignement de l'anglais. Tous les diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur devraient parvenir à une maîtrise professionnelle de l'anglais en tant qu'outil d'accès à une connaissance globale ;
- la décision de fixer à 12 ans la durée de la scolarité obligatoire ne doit pas empêcher l'amélioration qualitative des filières d'enseignement actuelles.

Modernisation du cadre réglementaire de l'activité des entreprises

L'expansion de secteurs d'activité modernes et productifs exige également un cadre réglementaire plus favorable. L'ouverture pleine et entière à la concurrence exige de pouvoir accéder librement et sans entraves aux marchés et de pouvoir adopter des modalités d'organisation souples. En dépit des efforts consentis depuis plus de dix ans par les autorités pour rationaliser l'environnement réglementaire de l'activité économique, y compris par le biais du Conseil conjoint public-privé de coordination pour l'amélioration de l'environnement de l'investissement (YOIKK), le cadre réglementaire présente toujours des lacunes. Selon la toute dernière édition des indicateurs réglementaires de l'OCDE, la réglementation des entreprises en 2008 était toujours la plus restrictive de l'OCDE. Des progrès ont été constatés depuis 2003, mais ont été circonscrits à certains domaines précis, notamment à la rationalisation des règles régissant l'attribution de licences. La Turquie continue de se distinguer des autres pays de l'OCDE par l'ampleur de la surveillance administrative sur l'activité des entreprises, l'importance de l'actionnariat public dans l'industrie et la complexité des procédures réglementaires (voir plus haut annexe 1 dans la partie *Évaluation et recommandations*, qui récapitule l'ensemble des réformes structurelles et institutionnelles récentes menées en Turquie dans les domaines définis comme étant hautement prioritaires dans les éditions précédentes des *Études économiques de l'OCDE* et dans le cadre de la veille *Objectif croissance*).

L'actualisation des indicateurs réglementaires de l'OCDE en 2013 devrait aider à faire le point sur l'ampleur et l'aboutissement des réformes en cours en Turquie. Des données partielles sur les cinq dernières années indiquent que si elles ont été importantes, les

mesures prises par la Turquie restent en deçà des actions plus ambitieuses menées dans plusieurs autres pays de l'OCDE (OCDE, 2012a). Il ressort que la Turquie occupe une position médiane pour ce qui est de sa réactivité aux réformes structurelles préconisées par l'OCDE depuis 2007²⁰. Elle figure parmi les pays les plus réactifs pour ce qui concerne les mesures permettant d'accroître l'utilisation de la main-d'œuvre (comme la réduction des coûts d'embauche, grâce aux mesures temporaires prises pendant la crise), mais parmi les moins réactifs pour ce qui est des mesures visant à améliorer la productivité du travail (réformes sur la libéralisation des marchés de produits et les privatisations). S'agissant du programme global de réformes, la Turquie progresse moins, à l'aune de ces indicateurs, que ne le laissent supposer son niveau de PIB par habitant et son vaste potentiel de rattrapage par rapport aux autres pays.

La position relative de la Turquie dans d'autres évaluations internationales sur l'environnement des entreprises confirme que les réformes en cours sont ambitieuses, mais que les résultats à ce jour sont moins concluants que dans d'autres pays (encadré 2.5).

Encadré 2.5. **Position de la Turquie dans les classements internationaux sur l'environnement des entreprises**

La Turquie se situe au 71^e rang sur 183 des pays couverts par l'édition 2012 du rapport *Doing Business Indicators* de la Banque mondiale. Les domaines relativement bien classés sont la création d'entreprise et l'exécution des contrats. Les lacunes les plus évidentes concernent la gestion des permis de construire et le règlement des faillites. L'urbanisme et l'immobilier sont un domaine où l'environnement réglementaire est largement en deçà des normes internationales. L'empilement des strates administratives rend la réglementation de l'urbanisme particulièrement opaque et accroît le risque de manœuvres frauduleuses.

Le rapport *Investment Climate Assessment 2010* de la Banque mondiale sur la Turquie montre qu'un certain nombre d'améliorations ont été apportées à l'environnement des entreprises à partir de 2005 : i) abaissement du taux d'imposition sur le revenu des sociétés de 30 % à 20 % en 2008; ii) simplification des créations d'entreprises par la réduction du nombre de formalités à accomplir, passées de 13 en 2004 à six en 2009 ; iii) constitution d'un mécanisme de consultation permanente public-privé avec le Conseil conjoint public-privé de coordination pour l'amélioration de l'environnement de l'investissement (YOIKK). Néanmoins, le rapport conclut que vu le nombre de ministères en charge des questions économiques, les compétences attribuées à chaque institution ne sont pas toujours compatibles avec une stratégie unique de réforme réglementaire. Cette multiplicité est problématique lorsqu'il s'agit de définir des priorités et de piloter des réformes et aboutit fréquemment à des doublons dans les attributions à l'intérieur d'une même administration et entre différents échelons.

La Turquie occupe pareillement une position intermédiaire dans le classement de la Banque mondiale sur la gouvernance (*International Governance*). Mesurée à partir des indicateurs de la Banque mondiale, la gouvernance économique de la Turquie s'est améliorée pendant les années 2000 et a progressé dans les domaines « participation et responsabilisation », « efficacité des pouvoirs publics », « primauté du droit » et « lutte contre la corruption ». Dès 2010, la Turquie dépassait le Mexique, la Chine et l'Inde, mais restait en deçà des moyennes de l'OCDE.

Encadré 2.5. **Position de la Turquie dans les classements internationaux sur l'environnement des entreprises** (suite)

La Turquie se classait 59^e sur 133 dans le *Rapport 2010-2011 sur la compétitivité* du Forum économique mondial, soit deux rangs plus haut que dans l'édition 2009-2010. Ses points forts sont : l'importance et le développement de son marché intérieur, l'intensité de la concurrence locale et le degré de qualité, raisonnable, de ses infrastructures (notamment de son réseau routier et de son transport aérien, ses infrastructures portuaires et énergétiques nécessitant quant à eux d'être modernisés). Sont répertoriés comme points faibles le fonctionnement du marché du travail, la qualité de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur et l'efficacité et la transparence des institutions publiques.

Tous ces indicateurs sont étroitement corrélés et positionnent la Turquie dans la moyenne supérieure des classements, le pays ayant relativement peu progressé dans la toute dernière période.

Les lacunes de l'environnement réglementaire de la Turquie sont visibles depuis longtemps dans les industries de réseau comme l'énergie, les télécommunications et les transports. Ces services jouent un rôle majeur dans la productivité et la compétitivité globale de l'économie (Nicoletti *et al.*, 2010 ; Arnold *et al.*, 2011). L'héritage de l'État actionnaire et le manque de concurrence en sont peut-être une explication. Selon les indicateurs 2008 de réglementation des marchés de produits (RMP) de l'OCDE, la réglementation du transport ferroviaire et du transport routier de marchandises de la Turquie est la plus restrictive et la moins ouverte à la concurrence de toute la zone OCDE et certaines de ses règles applicables aux services de l'électricité, du gaz naturel et aux services postaux comptent parmi les plus restrictives. En revanche, des réformes majeures ont été introduites dans le transport aérien, qui se sont révélées remarquablement bénéfiques (encadré 2.6). L'agriculture constitue aussi un secteur où subsistent des obstacles à la concurrence, ainsi qu'il est évoqué dans la partie *Évaluation et recommandations* de la présente étude.

Encadré 2.6. **Des réformes concluantes dans le transport aérien**

Le transport aérien résume à lui seul les effets bénéfiques des réformes de libéralisation dans les industries de réseau (Gönenç et Nicoletti, 2001). Les décideurs turcs pratiquent une politique d'innovation et de concurrence dans ce secteur depuis une vingtaine d'années. L'activité a été libéralisée avec la signature d'accords bilatéraux ouverts de services aériens avec d'autres pays (111 des 122 accords bilatéraux signés par la Turquie sont désormais ouverts à la concurrence entre plusieurs compagnies). De nouvelles compagnies aériennes nationales ont été autorisées sur plusieurs liaisons intérieures. Enfin, un modèle innovant de partenariat public-privé a été élaboré pour moderniser les aéroports, y compris pour construire un grand aéroport international à Istanbul.

Turkish Airlines, compagnie aérienne nationale en partie privatisée, a été l'un des moteurs de cette évolution. Une fois passé les réformes, la compagnie a fortement augmenté son trafic de marchandises et de passagers – ce dernier, au rythme annuel de 17 % entre 2006 et 2011. En 2011, elle desservait 146 destinations internationales et 41 nationales et est devenue l'une des premières compagnies aériennes d'Europe. D'autres compagnies nationales et lignes intérieures se sont également développées et en moyenne, l'aérien se porte bien. Les chiffres du trafic intérieur de passagers sont montés en flèche de 9 à 51 millions de passagers par an en l'espace de neuf ans, tandis que le trafic international passait de 25 à 52 millions de passagers.

Encadré 2.6. Des réformes concluantes dans le transport aérien (suite)

Un nouveau train de réformes en faveur de la concurrence est désormais nécessaire dans le transport aérien, y compris pour introduire plus de concurrence dans la répartition des créneaux sur des plates-formes aéroportuaires engorgées, afin de préserver une concurrence pleinement libre entre opérateurs anciens et nouveaux et entre compagnies de taille diverse (Autorité de la concurrence, 2012).

Encadré 2.7. Recommandations concernant les réformes de la concurrence et des marchés de produits

- Les segments compétitifs des industries de réseau en situation de monopole, en particulier l'énergie et les télécommunications, devraient être pleinement ouverts à la concurrence.
- Les segments en situation de monopole naturel devraient être gérés en réduisant au minimum les coûts, sous la surveillance d'une autorité réglementaire indépendante.
- Le projet global de libéralisation du secteur de l'énergie élaboré dans les années 2000 devrait être pleinement mis en œuvre.
- Il conviendrait d'examiner l'environnement concurrentiel de tous les grands secteurs de l'économie, notamment dans les principaux secteurs de services non soumis à la concurrence commerciale. L'Autorité de la concurrence peut exercer cette fonction de contrôle, comme avec son premier rapport sur la concurrence en 2012.

Conclusions

Le programme de réformes structurelles de la Turquie doit être affiné pour soutenir les deux sources essentielles de la croissance future : i) développer les possibilités d'emploi, notamment en faveur de la majorité de travailleurs peu qualifiés que compte la population d'âge actif ; ii) soutenir les gains de productivité, en particulier en accélérant le transfert de ressources vers des activités à plus forte productivité. Ce programme exige des réformes structurelles générales. Selon les scénarios présentés en annexe 2.A1, ces réformes ambitieuses pourraient entraîner un relèvement d'au moins 25 % du niveau de productivité et des revenus par rapport à leur valeur de référence, à l'horizon 2030.

Notes

1. Voir « L'Ascension des tigres d'Anatolie », encadré 1.1, dans OCDE (2008).
2. D'après la base de données sur les entreprises de la Banque centrale de la République de Turquie, qui recense les bilans et les états financiers des 2 000 entreprises environ qui génèrent près de la moitié des ventes et exportations de produits manufacturés de Turquie. Un panel équilibré de 1 500 entreprises a été analysé par le Research and Monetary Policy Department aux fins de la présente étude de l'OCDE, Yalçın, 2012).
3. Entreprises qui figurent sur la liste des 1 000 premières entreprises certifiées ISO de la chambre de commerce et d'industrie d'Istanbul. Les centres industriels traditionnels sont Istanbul, Izmir, Ankara et Adana. Les nouveaux incluent des villes comme Gaziantep (qui compte 32 des 1 000 premières entreprises), Kayseri (26), Konya (21) et Kahramanmaraş (16).
4. Les travailleurs n'ayant atteint que le niveau du primaire ou un niveau inférieur sont considérés comme des travailleurs « faiblement qualifiés » tout au long de l'étude. La durée de l'enseignement primaire a toutefois été portée de 5 à 8 ans en 1997. Dans la population d'âge actif « faiblement qualifiée » entrent donc des cohortes ayant suivi huit ans d'éducation, des cohortes ayant suivi

- cinq ans d'éducation ainsi que des individus ayant une formation plus ou moins formelle. En 2011, 6,6, 18,8 et 9,8 millions d'individus appartenaient, respectivement, à ces groupes.
5. Toutefois, ces estimations peuvent être erronées car l'enquête sur la population active peut ne pas rendre compte totalement du travail informel des retraités.
 6. Les travailleurs très peu qualifiés sont des travailleurs sans diplôme scolaire, parfois analphabètes. Ils représentaient 18 % de la population d'âge actif en 2011.
 7. L'emploi informel est le fait des PME, mais aussi des grandes entreprises modernes et de leurs sous-traitants. La plupart y ont recours pour ne pas dépasser les seuils de 30, 50 et 250 salariés au-delà desquels leurs responsabilités d'entreprises et les coûts y afférents (construction d'équipements collectifs, recrutement de diverses catégories de personnel d'appui, règles d'ajustement de l'emploi plus contraignantes, etc.) se multiplient.
 8. Le salaire minimum en pourcentage du salaire moyen est, avec 35 %, plus près de la moyenne OCDE. Cet écart entre les ratios salaire minimum/salaire médian et salaire minimum/salaire moyen rend compte du niveau élevé des rémunérations dans les entreprises productives des régions de l'Ouest.
 9. Le salaire minimum net mensuel est de 700 TRY en 2012 (345 EUR environ) et le coût d'emploi total moyen d'un salarié rémunéré au salaire minimum s'établit à 1 096 TRY (460 EUR). Dans les entreprises relevant d'une convention collective, le coût d'emploi moyen d'un salarié au salaire minimum est d'environ 1 600 TRY (670 EUR), compte tenu des compléments de salaire et autres avantages. Quelque 15 % des salariés relèvent d'une convention collective.
 10. L'élasticité de la demande de main-d'œuvre par rapport aux coûts salariaux est relativement grande. Selon des projections récentes, une hausse de 1 % du coût d'emploi total d'un salarié peut faire reculer de 0,53 % sa probabilité de conserver son travail au cours du trimestre suivant (Papps, 2010). Diverses mesures d'incitation à l'emploi introduites en réponse à la crise mondiale, principalement sous la forme d'importantes réductions de cotisations sociales patronales, ont été efficaces et ont permis de démontrer par l'exemple cette sensibilité aux coûts. L'impact de ces mesures s'est fait plus fortement ressentir sur l'emploi féminin (OCDE-OIT, 2011).
 11. En 2009-10, il a été mis fin à 6,25 millions de contrats de travail, dont 48 % avaient moins d'un an d'ancienneté.
 12. Évoquant la nécessité de poursuivre les réformes du marché du travail à la fin de 2010, le ministre du Travail déclarait que si les modalités d'emploi avaient été plus flexibles, l'économie turque aurait créé plus d'emplois pendant le redressement post-crise. Il a indiqué que si l'économie crée 110 000 nouveaux emplois environ pour chaque point de croissance supplémentaire du PIB, un certain assouplissement des modalités d'emploi aurait permis de porter ce chiffre à 140 000-150 000 (E-kolay net, 2010).
 13. Par exemple, la transition vers l'économie formelle ne peut apporter d'amélioration à la faiblesse du bagage éducatif et du capital humain des propriétaires et gérants d'entreprises informelles. Dans sa revue des études récentes sur le sujet, Taymaz (2009) suggère que l'on peut imputer les différences de productivité entre entreprises formelles et informelles à des économies d'échelle, mais aussi aux compétences professionnelles et techniques de leurs propriétaires et gérants.
 14. Parmi les 6,25 millions de travailleurs qui ont volontairement ou involontairement cessé de travailler dans le secteur informel en 2009-10, un tiers était légalement admissible à l'indemnisation du chômage. Parmi eux, seulement 17,5 % des travailleurs ayant perdu leur emploi ont reçu des allocations de chômage.
 15. L'emploi dans l'agriculture a reculé de 30 % en 2004 à 27 % en 2010. En conséquence, les gains de productivité ont été réalisés pour l'essentiel dans l'industrie (avec une moyenne annuelle de 2,4 % entre 2004 et 2010) et les services (avec, par exemple, une progression de 2,4 % dans la distribution de gros et de détail, 3,5 % dans les transports et 8,2 % dans les services financiers).
 16. La montée en flèche des taux de scolarisation est un défi pour les finances publiques. On comptait 3,8 millions d'élèves dans l'enseignement secondaire en 2009, contre 2,3 millions en 2000, et 1,8 million d'étudiants dans l'enseignement supérieur, contre 1 million auparavant. Dans le même temps, le nombre d'élèves dans l'enseignement préscolaire est passé de 212 000 à 804 000. Les dépenses publiques d'éducation n'ont pas cessé d'augmenter pendant cette même période, mais la dépense publique par élève n'a pas progressé et demeure l'une des plus faibles de l'OCDE, même mesurée en PPP (parité de pouvoir d'achat).

17. Aux tests PISA de 2009, 60 % des élèves turcs de 15 ans ne sont pas parvenus à résoudre des problèmes mathématiques simples. Plusieurs déterminants socio-économiques ont pesé sur ce résultat : le score moyen en lecture des enfants issus des 20 % de familles les plus aisées a été de 514, contre 421 pour les enfants issus du quintile des familles les moins aisées. Quelque 64 % des enfants issus du premier groupe fréquentaient les meilleures écoles, alors que ce n'était le cas que pour 7 % des enfants issus des 20 % de familles les plus modestes (Initiative pour la réforme de l'éducation, 2011).
18. Sur les 6.3 millions d'individus que comptait la population des 15-19 ans en 2009, 2 millions n'étaient ni scolarisés ni en activité. Avec 32 %, le taux des personnes non scolarisées et non en activité demeure le plus élevé de l'OCDE, la moyenne étant de 11 % pour les autres pays. Cette population sera en âge de travailler jusqu'en 2060.
19. Le projet FATIH (Développement des opportunités des technologies dans le système scolaire) a été conçu à cet effet par le ministère de l'Éducation nationale, avec le concours du ministère des Transports, des Affaires maritimes et des Communications. Son objectif est de « permettre à chaque enseignant du primaire et du secondaire d'accéder instantanément à tout document sur l'Internet pouvant lui être utile pour son cours, de projeter les documents sur un tableau intelligent interactif (au lieu des traditionnels tableaux noirs) et de permettre aux étudiants d'utiliser des PC afin de leur assurer un environnement éducatif interactif et intégré ».
20. Un indice de réactivité a été calculé en examinant si des mesures ont été ou non prises par les pouvoirs publics dans les domaines décisifs répertoriés chaque année par l'OCDE (OCDE, 2012a).

Bibliographie

- Alam, A., P. Anos Casero, F. Khan et C. Udomsaph (2008), *Productivity Growth in Eastern Europe and the Former Soviet Union*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Aran, M., S. Capar, M. Husamoglu, D. Susalmis et A. Uraz (2009), « Recent Trends in Female Labor Force Participation in Turkey », *State Planning Organization of the Republic of Turkey and World Bank, Welfare and Social Policy Working Papers*, n° 2, Ankara et Washington, DC.
- Arnold, J., G. Nicoletti et S. Scarpetta (2011), « Does Anti-Competitive Regulation Matter for Productivity? Evidence from European Firms », *IZA Discussion Papers*, n° 5511, Bonn.
- Atiyas, I. et O. Baskin (2012), « Turk Ekonomisinin Buyume Kisitlari: Bir Onceliklendirme Calismasi » (The Constraints of Growth in Turkey and Suggested Priorities), TUSIAD, Turkish Business and Industry Association, Istanbul.
- Atoyan, R. (2010), « Beyond the Crisis: Revisiting Emerging Europe's Growth Model », *Documents de travail du FMI*, WP/10/92, Washington, DC.
- Baskaya, Y.S. and T. Hülagü (2011), « Informal-Formal Worker Wage Gap in Turkey: Evidence from a Semi-parametric Approach », *Working Papers of the Central Bank of the Republic of Turkey*, n° 11/15, août, Banque centrale de la République de Turquie, Ankara.
- Baskaya, Y.S., B.H. Baltagi et T. Hülagü (2012), « How Different are the Wage Curves for Formal and Informal Workers? Evidence from Turkey », *Working Papers of the Central Bank of the Republic of Turkey*, n° 2012/16, mai, Banque centrale de la République de Turquie, Ankara.
- Banque mondiale (2008), *Investing in Turkey's Next Generation: The School-to-Work Transition and Turkey's Development*, Rapport n° 44048-TU, juin, Washington, DC.
- Banque mondiale (2009), *Female Labour Force Participation in Turkey: Trends, Determinants and Policy Framework*, Human Development Sector Unit, Europe and Central Asia Region, Rapport n° 48508-TR, Washington, DC.
- Banque mondiale (2010a), *Improving the Quality and Equity of Basic Education in Turkey: Challenges and Options*, 30 juin, Washington, DC.
- Banque mondiale (2010b), *Turkey – Investment Climate Assessment – From Crisis to Private Sector Led Growth*, rapport n° 54123-TR, Washington, DC.
- Banque mondiale (2010c), *Informality: Causes, Consequences, Policies*, Mémorandum économique sur un pays, Washington, DC.
- Banque mondiale (2012a), « Entreprendre dans un monde plus transparent : Turquie », *Indicateurs Doing Business*, Washington, DC.

- Banque mondiale (2012b), *Sustaining High Growth: The Role of Domestic Savings*, Mémorandum économique sur un pays, rapport de synthèse, Washington, DC.
- Bayar, G., S. Catalcali et S. Tokpunar (2011), « Sanayi Sektoru Istihdaminin Temel Belirleyicileri ve Dis Ticaret: Turkiye Ornegi » (International Trade and the Determinants of Industrial Employment: The Case of Turkey), *Gazi Universitesi Ekonomik Yaklasim Kongreler Dizisi VII*, Ankara.
- Bentolila, S., T. Boeri et P. Cahuc (2010), « Ending the Scourge of Dual Labour Markets in Europe », *VoxEU.org*, 12 juillet.
- Betcherman, F., N. Meltem Daysal et C. Pagés (2010), « Do Employment Subsidies Work? Evidence from Regionally Targeted Subsidies in Turkey », *Labour Economics*, vol. 17, n° 4.
- Braguisky, S., L. Branstetter et A. Regateiro (2011), « The Incredible Shrinking Portuguese Firm », *NBER Working Papers*, n° 17265, Cambridge, MA.
- Çaglar, E. (2011), « Structural Transformation and Industrial Policy in Turkey », communication, Economic Policy Research Foundation of Turkey, Istanbul, 10 mai.
- Çaglar, E. et Y. Kurtal (2011), « Uretim Bolgesel Farkliliklari Uzerine Bazi Tespitler » (Findings on Regional Differences in Industrial Structures), *TEPAV Politika Notu n° 201134*, Turkey Economic Policy Research Foundation, Ankara.
- Autorité de la concurrence (2012), *Rekabet Raporu* (Competition Report), Ankara.
- Initiative pour la réforme de l'éducation (2009), *Egitim Reform Grubu Egitim Izleme Raporu* (Education Monitoring Report), Istanbul.
- Initiative pour la réforme de l'éducation (2011), *Egitim Performans Fisleri* (Education Performance Files), Istanbul.
- E-kolay net (2010), « Çalışma ve Sosyal Güvenlik Bakanı Ömer Dincer, SGK üzerinde yapmayı planladıkları yasal değişikliklere ilişkin bilgi verdi » (Information du ministre du Travail sur ses projets de réforme), 11 novembre.
- Engineering News Record (2011), « The Top 225 Global Contractors », McGraw Hill, New York.
- Financial Times* (2011), « Investing in Turkey: Can-do Culture Drives Growth Miracle », *Special Report*, 22 novembre.
- Forbes* (2012), « B Grubu Egitim Piyasasi » (An education market for socio-economic group B), mars, Istanbul.
- Freeman, R. (2009), « Labor Regulations, Unions, and Social Protection in Developing Countries: Market Distortions or Efficient Institutions? », *NBER Working Papers*, n° 14789, Cambridge, MA.
- Garicano, L., C. LeLarge et J. Van Reenen (2012), « Firm Size Distortions and the Productivity Distribution: Evidence from France », *Center for Economic Performance Papers*, n° 1128, London School of Economics, Londres.
- Gönenç, R. et G. Nicoletti (2001), « Le transport aérien de passagers : Réglementation, structure du marché et performance », *Revue économique de l'OCDE*, n° 32.
- Gouvernement turc (2006), 9. *Kalkinma Planı (2007-2013)* (9^e Plan de développement), Ankara.
- Gouvernement turc (2009), *Milli Egitim Bakanligi 2010-2014 Stratejik Planı* (Plan stratégique pour l'éducation 2010-14), ministère de l'Éducation, Ankara.
- Gursel, S. (2011), « Buyume Sorunu ve Reform Ajandasi » (Growth and Reform), in *Turkonfed: Yeni Donem, Yeni Hedefler*, Confederation of Turkish Entrepreneurs, septembre, Istanbul.
- Gursel, S. et A. Acar (2012), « Bolgesel Isgucu Piyasalari – Issizligin Bolgesel Evrimi ve Yapisal Sorunlar » (Regional Labour Markets and Their Structural Challenges), *BETAM Arastirma Notu*, Bahçesehir Universitesi, Istanbul.
- Gursel, S. et Z. Imamoglu (2012), « Kidem Tazminatı Reformu – Sorunlar ve Çözümler » (Severance Pay Reform – Challenges and Solutions), *BETAM Arastirma Notu*, Bahçesehir Universitesi, Istanbul.
- Hanushek, E. et L. Woessmann (2010), « Le coût élevé des faibles performances éducatives : Impact économique à long terme d'une amélioration des résultats au PISA », OCDE, Paris.
- Hausman, R. (2011), « Turkey and the World: A Look into the Past and Future », polycopié.
- Hausman, R. et C. Hidalgo (2010), « Country Diversification, Product Ubiquity, and Economic Divergence », *Harvard Business School Faculty Research Working Papers*, n° 10-045.

- Hausman, R., J. Hwang et D. Rodrik (2007), « What You Export Matters », *Journal of Economic Growth*, vol. 12, n° 1.
- Imamoglu, Z. (2010), « AB Pazarında Türkiye ve Rakipleri » (Turkey in the EU Market and Competitors), BETAM Arastırma Notu 10/82, Bahcesehir University Center for Economic and Social Research, Istanbul.
- Keskin, A. et H. Sen (2010), « Beveridge Eğrisi: Teori ve Türkiye Uygulaması » (Beveridge Curve: Theory and Application to Turkey), *TISK Akademi*, vol. 5, n° 10, Ankara.
- Koru S. et J. Åkesson (2011), Türkiye'nin İngilizce Açığı (Turkey's English Language Deficit), TEPAV Politika Notu n° 201157, Turkey Economic Policy Research Foundation, Ankara.
- Ministère de l'Industrie et du Commerce (2010), *Türkiye Sanayi Stratejisi Belgesi (2011-2014)* (Turkey's Industrial Strategy, 2012-2014), Ankara.
- Morrison, C. et F. Murtin (2012), « The Kuznets Curve of Human Capital Inequality: 1870-2010 », *The Journal of Economic Inequality*, à paraître.
- MUSIAD (2011), « Ekonomi Raporu 2011, Sürdürülebilir Büyüme İçin Stratejik Donusum » (Economy in 2011: Strategic Transformation for Sustainable Growth), MUSIAD, Independent Industrialists and Businessmen's Association, Istanbul.
- Nicoletti, G., R. Bourles, G. Cette, J. Lopez et J. Mairesse (2010), « Do Product Market Regulations in Upstream Sectors Curb Productivity Growth? Panel Data Evidence from OECD Countries », *Documents de travail*, n° 283, Banque de France, Paris.
- OCDE (2008), *Études économiques de l'OCDE : Turquie*, OCDE, Paris.
- OCDE (2010), *Études économiques de l'OCDE : Turquie*, OCDE, Paris.
- OCDE (2011a), *Évaluation des réformes de la politique agricole en Turquie*, OCDE, Paris.
- OCDE (2011b), *Regards sur l'éducation*, OCDE, Paris.
- OCDE (2012a), « Les réformes structurelles en temps de crise », in *Objectif croissance 2012*, Paris.
- OCDE (2012b), *Équité et qualité dans l'éducation : Comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés*, OCDE, Paris.
- OCDE (2012c), *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2012/1 (chapitre 4 – Scénarios à moyen et à long terme pour la croissance mondiale et les déséquilibres), OCDE, Paris.
- OCDE-BIT (2011a), « Turquie – Soutenir l'emploi en réduisant les cotisations sociales », Note de politique – Fiche pays, Réunion des ministres du Travail et de l'Emploi du G20, 26-27 septembre, Paris.
- Ozatay, F. (2012), « Tesvik » (Incentives), *Radikal*, 7 avril.
- Ozlale, U. et H. Cunedioğlu (2011), « Türkiye'nin İhracat Performansı 1: Daha Az Rekabetçi, Daha Hızlı Adapte » (Export Performance of Turkey 1: Less Competitive, More Adaptive), TEPAV Politika Notu n° 201124, Turkey Economic Policy Research Foundation, Ankara.
- Ozlale, U. et H. Cunedioğlu (2011), « Türkiye'nin İhracat Performansı 2: Sektörel Bazda Çesitlilik, Rekabetsizlik ve Adaptasyon » (Export Performance of Turkey 2: Sectoral Diversity, Competitiveness and Adaptation), TEPAV Politika Notu n° 201137, Turkey Economic Policy Research Foundation, Ankara.
- Papps, K. (2010), « The Effects of Social Security Taxes and Minimum Wages on Employment: Evidence from Turkey », *Tüsiad-Koç University Economic Research Forum Working Papers*, n° 1017, Istanbul.
- Pirler, B. (2011), « Endüstri İlişkileri ile İş Sağlığı ve Güvenliği Sistemlerinde Yeni Dönem » (A New Phase in Industrial Relations and Worker Health and Security), *TISK İsveren*, novembre, Ankara.
- Rodrik, D. (2012), « The Turkish Economy After the Crisis », *Turkish Economic Association Bulletin EKONOMI-TEK*, vol. 1, n° 1, janvier, Ankara.
- Sak, G. (2012), « Bursa Tekstili Neden Kaybediyor? » (Why is Bursa Losing the Textile Industry?), *Radikal*, 3 avril.
- Sløk, T. (2012), « Business-Friendly Regulation is Key for GDP Growth and Resilience – Quantifying the Cross-Country Differences », *polycopié*, Deutsche Bank, New York.
- Sous-secrétariat au Commerce extérieur (2011), « Küresel Ticarete Türkiye'nin Yeniden Konumlandırılması » (New Positioning of Turkey in International Trade), *polycopié*, Ankara.

- Sous-secrétariat au Trésor (2010), « Yeni Yatirim Tesvik Sistemi 1. Yil Uygulama Sonuclari » (New Investment Incentive System, Year One Results), *polycopié*, Ankara.
- Tansel, A. et E. Kan (2012), « Labor Mobility Across the Formal/Informal Divide in Turkey: Evidence from Individual Level Data », *IZA Discussion Papers*, n° 6271, Institute for the Study of Labor, Bonn.
- Taymaz, E. (2009), « Informality and Productivity – Productivity Differentials between Formal and Informal Firms in Turkey », *Economic Research Center Working Papers*, n° 09/01, Middle East Technical University, Ankara.
- Taymaz, E. (2010), « Growth, Employment, Skills and Female Labor Force », *State Planning Organisation of the Republic of Turkey and World Bank Welfare and Social Policy Analytical Work Program Working Papers*, n° 6, Ankara.
- TİM (2011), *Ihracatci Egilim Anketi 3. Ceyrek Sonuclari* (Export Trends Survey, Quarter 3), Turkish Exporters' Assembly, novembre, Istanbul.
- TUSIAD (2011), *Uluslararası Üretim Zincirlerinde Donusum ve Türkiye'nin Konumu* (The Evolution of International Production Chains and Turkey's Position), Turkish Industry and Business Association, Istanbul.
- Uysal-Kolasin, G. et D. Guner (2010), « Gençler Beseri Sermaye Yoksunu » (Young Workers Lack Human Capital), *BETAM Arastirma Notu 10/91*, Bahcesehir University Center for Economic and Social Research, Istanbul.
- Yalçın, C. (2012), « Output, Exports and Employment in 1500 Manufacturing Enterprises, 2002-2010 », note non publiée préparée pour l'Étude de l'OCDE, Banque centrale de la République de Turquie, Ankara.

ANNEXE 2.A1

Scénarios de croissance à long terme

Pour évaluer l'impact sur la croissance à long terme des réformes examinées dans ce chapitre, cette annexe présente plusieurs scénarios fondés sur un nouveau modèle stylisé de croissance à long terme portant sur plusieurs pays (OCDE, 2012c). À partir des projections de base relatives à la croissance, qui intègrent les évolutions probables de la politique structurelle concernant les taux d'activité et la productivité, conformément aux recommandations formulées dans cette *Étude* mais sans aller aussi loin (voir l'encadré 2.A1.1), l'impact des réformes qui influent sur le taux d'activité et le capital humain est analysé à l'horizon 2030, ce qui devrait impliquer une plus forte croissance.

Encadré 2.A1.1. Modèle de croissance et hypothèses de base

Le volet offre de l'économie consiste en une fonction de production Cobb-Douglas standard à rendements d'échelle constants, qui retient le capital physique k_t , le capital humain par travailleur h_t , l'emploi L_t et la productivité multifactorielle (MF) A_t , et qui rend essentiellement compte des gains d'efficacité et des progrès technologiques* :

$$Y_t = K_t^\alpha (A_t h_t L_t)^{1-\alpha} \quad (1)$$

La part du capital α est fixée à un tiers. L'emploi est décomposé en une population tendancielle âgée de plus de 15 ans Pop_t un taux d'activité tendanciel (des travailleurs âgés de plus de 15 ans) $LEPR_t$ et un chômage tendanciel u_t :

$$L_t = Pop_t * LFPR_t * (1 - u_t) \quad (2)$$

Pour calculer la croissance de la production tendancielle, on effectue une projection de l'évolution future de chacune des composantes en s'appuyant sur un ensemble d'hypothèses de base, qui intègrent diverses évolutions probables dans les domaines de l'éducation, du taux d'activité et de la productivité :

- Les projections de population s'appuient sur la base de données des Nations Unies sur la population. La population de la Turquie âgée de 15 ans et plus devrait croître de 24 % entre 2012 (55 millions de personnes) et 2030 (70 millions de personnes).
- Le chômage tendanciel devrait revenir progressivement aux niveaux d'avant la crise à un rythme qui dépend des politiques et institutions du marché du travail. Pour la Turquie, on prévoit que le chômage tendanciel se stabilise aux alentours de 9.2 % d'ici 2023, contre 9.3 % actuellement.

Encadré 2.A1.1. **Modèle de croissance et hypothèses de base** (suite)

- L'intensité capitalistique (rapport entre le capital productif et la production potentielle) est supposée se stabiliser à terme, comme on l'a observé dans de nombreuses économies développées. En Turquie, l'intensité capitalistique a eu tendance à augmenter au cours du passé récent, et cette hausse devrait se poursuivre pendant un certain temps, mais plus lentement. Le ratio de fonds propres estimé devrait passer de 1.50 en 2012 à 1.62 en 2030.
- Chaque pays est supposé converger vers le niveau d'équilibre de la PMF. Ce niveau dépend de facteurs nationaux spécifiques et de la réglementation des marchés de produits, et est supposé augmenter au rythme mondial de progrès technologique de 1.3 % par an observé dans les économies avancées entre 1996 et 2006. En outre, la vitesse de convergence du niveau actuel de PMF vers le niveau d'équilibre dépend de l'ouverture aux échanges. Le scénario de base suppose que les pays qui appliquent une réglementation stricte des marchés de produits comme la Turquie convergent lentement vers le niveau qui prévaut dans le pays moyen de l'OCDE en 2011. Cette hypothèse induit une élévation du niveau d'équilibre de la PMF et donc stimule la croissance de rattrapage de la productivité, aboutissant à une progression moyenne de la PMF en Turquie de 1.5 % par an entre 2012 et 2030 dans le scénario de référence.
- Les prévisions de taux d'activité se fondent sur une approche par « cohorte ». Cette approche associe les hypothèses relatives à l'activité future de cohortes d'âge spécifique à des prévisions démographiques. Dans le scénario de référence, les taux d'activité propres aux différentes cohortes dépendent en partie de l'élévation du niveau scolaire. Ainsi, on estime qu'une amélioration des résultats scolaires réduit l'activité des jeunes cohortes (15-24 ans) mais augmente celle des cohortes plus âgées (25-50 ans). En outre, les réformes récentes du système de retraite sont prises en compte via une réduction progressive des taux de sortie de la population active des cohortes plus âgées. Selon ces hypothèses de base, le taux d'activité tendanciel devrait passer de 49 % actuellement à 55 % d'ici 2030.
- Le niveau d'études a lentement convergé parmi les pays à revenu élevé et moyen par le passé (Morrison et Murtin, 2012). C'est pourquoi le scénario de base suppose que le niveau d'études des cohortes âgées de 25 à 29 ans continuera de converger vers le pays qui obtient les meilleurs résultats en la matière (la Corée, où le niveau de formation continuera de s'améliorer) au rythme moyen observé dans les pays entre 1960 et 2005 – soit 1 % par an. On suppose également que chaque classe d'âge conserve le niveau de formation atteint entre 25 et 29 ans ; en y associant les projections démographiques, on peut alors calculer le nombre moyen d'années de scolarité de la population. Pour la Turquie, cela implique que le nombre moyen d'années de scolarité de la population adulte passera de près de 7 ans en 2012 à environ 8.5 ans en 2030 (voir ci-dessous). Le nombre d'années de scolarité de la population est ensuite converti en une mesure du capital humain, sur la base d'estimations du rendement de l'enseignement.

La dernière hypothèse ne reflète pas entièrement l'allongement de la durée de la scolarité obligatoire à 12 années votée en avril 2012, qui conduira à porter la durée moyenne de scolarité à environ 9½ ans d'ici 2030 (à condition qu'elle soit mise en œuvre pour l'ensemble de la population d'étudiants dès l'année scolaire 2012/13, comme le prévoit le décret d'application de mai 2012). Néanmoins, le modèle de l'OCDE portant sur plusieurs pays suppose qu'une année de scolarité procure la même amélioration des connaissances et des compétences dans tous les systèmes éducatifs. Étant donné que la qualité de l'enseignement en Turquie reste très inférieure à la moyenne internationale, les effets sur la croissance de l'augmentation de la durée moyenne de scolarité sont probablement surestimés dans ce modèle. Par conséquent, l'accroissement du PIB que le scénario de référence impute aux améliorations supposées du niveau d'études est sans doute globalement conforme à ce que la nouvelle législation turque permet d'espérer.

Encadré 2.A1.1. Modèle de croissance et hypothèses de base (suite)

La période étudiée dans le nouveau scénario à long terme publié dans les *Perspectives économiques* de l'OCDE de mai 2012 (OCDE, 2012c) va jusqu'à 2050. Cet horizon plus lointain a été retenu principalement afin d'analyser les effets du vieillissement de la population sur les équilibres budgétaires, qui ne font pas l'objet du présent chapitre. L'horizon plus court de 2030 réduit une partie des incertitudes importantes inhérentes à toute projection de croissance à long terme et attire l'attention sur les avantages probables des réformes dans un proche avenir.

* Pour des informations détaillées sur les hypothèses de base, les approches sous-jacentes et les estimations ainsi que sur les sources de données, voir OCDE (2012c).

Dans ce scénario de base, le PIB tendanciel est supposé augmenter en moyenne de 4.4 % par an entre 2012 et 2030, avec une tendance à la baisse à la fin de l'horizon de projection. Les contributions de l'allongement de la scolarité, de l'augmentation des taux d'activité et de la croissance de la PMF à la croissance annuelle moyenne du PIB s'élèvent respectivement à 0.5, 0.4 et 1 point de pourcentage.

Le taux d'activité, bien qu'augmentant progressivement dans le scénario de référence, restera faible en Turquie en 2030 par comparaison avec d'autres pays de l'OCDE. Des réformes du marché du travail plus poussées que celles retenues dans le scénario de base, comme celles préconisées dans la présente *Étude*, pourraient accélérer la convergence vers des taux d'activité plus élevés. Dans un scénario préliminaire, on suppose que le rapport entre le nombre moyen d'années passées dans la population active et l'espérance de vie, actuellement de 34 %, converge vers les 46 % relevés en Suisse, l'un des pays les plus avancés en termes de taux d'activité global, soit une résorption de l'écart de 5 % par an. Dans ce scénario, le taux d'activité global passerait à 60 % (contre 55 %) en 2030, avec des effets sensibles sur la croissance tendancielle du PIB. Le taux de croissance tendancielle augmenterait de 0.6 point par an en moyenne par rapport au scénario de référence, et la production tendancielle serait majorée de 10 % en 2030.

Faire passer la durée moyenne d'études de la population adulte à 10 ans entre 2012 et 2030 (comme l'a fait la Corée au cours des deux dernières décennies) aurait pour effet d'augmenter la croissance tendancielle annuelle moyenne de 0.8 point et le niveau de la production potentielle de 15 % d'ici 2030 par rapport au scénario de référence, en supposant que des améliorations qualitatives substantielles soient apportées au système éducatif, ce qui constitue une priorité stratégique essentielle de la politique d'éducation de la Turquie.

Enfin, selon un scénario « ambitieux » de réforme structurelle qui conjugue les effets des réformes dans les domaines du travail et de l'éducation, la croissance du PIB serait majorée de 1.3 point par an par rapport au scénario de référence sur la période 2012-30, et la production potentielle augmenterait de 25 % en 2030.

Tableau 2.A1.1. Scénarios de croissance à long terme

	Scénario de base	Scénario du marché du travail	Scénario du système éducatif	Scénario combiné
Croissance moyenne du PIB potentiel 2012-30, en pour cent	4.4	5.0	5.2	5.7
Différence de niveau de la production potentielle par rapport au scénario de référence en 2030, en pour cent		10	15	25
Taux d'activité en 2030, en pour cent	55	60	56	61
Moyenne des années d'études de la population adulte en 2030	7.5	7.5	10	10
Pour mémoire :				
Croissance moyenne de la PMF 2012-30, en pour cent	1.5	1.5	1.5	1.5
Croissance moyenne du stock de capital 2012-30, en pour cent	4.9	5.2	5.4	5.8
Population moyenne (âgée de 15 ans et plus) 2012-30, en pour cent	1.3	1.3	1.3	1.3
Niveau structurel du chômage en 2030, en pour cent	9.2	9.2	9.2	9.2

Source : Estimations de l'OCDE.



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Turkey 2012

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eco_surveys-tur-2012-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Des réformes structurelles pour stimuler la croissance à long terme », dans *OECD Economic Surveys: Turkey 2012*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-tur-2012-6-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.